



DOHA

L'Algérie participe au Forum mondial de l'investissement

Page 07

SOUS LE SLOGAN « ENSEMBLE, RECONQUÉRONS NOS FORÊTS »

Oran lance une vaste campagne de reboisement avec 93 000 plants

Page 02



LIGNE FERROVIAIRE TOUGGOURT-HASSI MESSAOUD

Un tronçon de plus de 60 km livrable en 2027

Page 08



AIR ALGÉRIE CINQ NOUVELLES LIGNES INTERNATIONALES VERS L'AFRIQUE ET L'ASIE

Page 08



ÉLECTIONS LOCALES À ORAN



Les listes définitives
des candidats
arrêtées le 28 octobre

Page 02

RESSOURCES MINIÈRES ET DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL



Le foncier minier freine l'essor
de l'investissement à Oran

Page 03

MÉMOIRE NATIONALE



Oran rend un dernier hommage
à la moudjahida
Fatima Naâmour, dite « Djamila »

Page 04

ÉLECTIONS LOCALES À ORAN

Les listes définitives des candidats arrêtées le 28 octobre

Habib Benaouda

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) à Oran doit arrêter, mercredi 28 octobre, les listes définitives des candidats engagés dans les élections locales du 28 novembre prochain. Cette échéance marque un tournant dans le processus préparatoire du scrutin, avec la validation des candidatures et la transmission des listes à l'Imprimerie nationale pour l'impression des bulletins de vote.

Cette dernière opération intervient au terme des procédures de remplacement des candidats dont les dossiers ont été rejetés ou qui ont fait l'objet de décisions d'exclusion. Elle est également tributaire de l'achèvement des enquêtes administratives et sécuritaires portant sur les nouveaux noms proposés par les formations politiques et les listes indépendantes. L'objectif est de finaliser la composition des listes dans le respect des conditions légales encadrant les candidatures.

Dans cette perspective, les mandataires des listes concernées devraient être avisés afin de procéder aux dernières formalités, notamment la confirmation de l'ordre des candidats après les opérations de remplacement et la transmission des documents requis. Une étape déterminante pour arrêter les données devant figurer sur les bulletins et prévenir d'éventuelles erreurs susceptibles d'affecter le

déroulement des opérations électorales.

Des ajustements sous contrainte de délais

Pour les partis politiques, cette phase aura constitué un véritable exercice d'équilibre. Au cours des dernières semaines, les formations concernées ont dû composer avec le rejet de certaines candidatures, rechercher des profils de substitution répondant aux exigences légales et revoir, dans certains cas, l'architecture de leurs listes. Autant de contraintes auxquelles s'ajoutent des délais resserrés et des capacités variables à mobiliser de nouveaux candidats sans compromettre la cohérence des équipes présentées aux électeurs.

L'ensemble de ces opérations s'inscrit dans le cadre de l'ordonnance n° 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée. Ce texte fixe les règles applicables aux conditions de candidature, à l'examen des dossiers, au rejet des candidatures et au remplacement des candidats, tout en encadrant les différentes étapes du processus électoral.

Les dispositions relatives au classement des candidats, notamment celles prévues à l'article 176, soulignent également l'importance de la validation définitive de l'ordre des noms et de la conformité des documents transmis par les instances habilitées. La rigueur de cette étape doit permettre de sécuriser la préparation des bulletins et d'éviter les difficultés administratives ou matérielles lors de leur distribution et de leur utilisation le jour du vote.



riser la préparation des bulletins et d'éviter les difficultés administratives ou matérielles lors de leur distribution et de leur utilisation le jour du vote.

Cap sur la dernière ligne droite

L'arrêt des listes définitives ne constitue donc pas une simple formalité administrative. Il marque le passage du traitement des dossiers de candidature à la préparation matérielle du scrutin, exigeant une vérification

minutieuse des noms, de leur classement et de l'ensemble des données destinées à l'impression.

À l'issue de cette étape, les partis politiques et les listes indépendantes disposeront d'une composition définitive de leurs équipes, après plusieurs semaines de vérifications, de rejets et de remplacements. À un mois du rendez-vous électoral du 28 novembre, les préparatifs entrent ainsi dans une phase décisive, avant les ultimes opérations nécessaires à la tenue du scrutin.

SOUS LE SLOGAN « ENSEMBLE, RECONQUÉRONS NOS FORÊTS »

Oran lance une vaste campagne de reboisement avec 93 000 plants

H.N/H.B

La campagne a été lancée samedi dans la forêt de Bethioua, à la veille de la Journée nationale de l'arbre. L'opération, qui se poursuivra jusqu'au 21 mars 2027, vise à restaurer le couvert végétal, à étendre les espaces verts et à renforcer la protection du patrimoine forestier.

La wilaya d'Oran a donné, samedi, le coup d'envoi d'une vaste campagne de reboisement, à la veille de la célébration de la Journée nationale de l'arbre, fixée au 25 octobre de chaque année. Le lancement de cette initiative a eu lieu dans la forêt de Bethioua, située à l'entrée de la commune, en bordure de la RN11, avec la participation de plusieurs secteurs, organismes et acteurs locaux.

Placée sous le slogan « Ensemble, reconquérons nos forêts », cette opération prévoit la plantation de 93 000 plants à travers la wilaya. Initiée par la Conservation des forêts, elle s'étalera jusqu'au 21 mars 2027, avec pour objectif de réhabiliter le couvert végétal et d'élargir les espaces verts.

Au-delà de l'effort de plantation, cette initiative se veut un appel à la mobilisation des citoyens, des institutions et des associations autour de la préservation des espaces forestiers, soumis à diverses formes de dégradation. Les dépôts anarchiques de déchets solides et de gravats, ainsi que les dégradations provoquées par l'allumage de foyers im-

provisés, figurent parmi les principales atteintes relevées.

La réhabilitation de la forêt de Bethioua, particulièrement exposée à la négligence, constitue l'un des objectifs prioritaires de cette campagne. Il s'agit également de répondre aux besoins des habitants en espaces naturels de détente, tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie et à la préservation de la santé publique.

À travers cette démarche, la Conservation des forêts entend aussi promouvoir une véritable culture de protection du patrimoine forestier et renforcer le sens de la responsabilité collective envers cet héritage naturel. La mobilisation conjointe des citoyens, des institutions et des corps constitués témoigne, à cet égard, de l'importance du bénévolat dans la restauration des espaces forestiers dégradés.

L'université et la société civile mises à contribution

En prévision de cette célébration, la Conservation des forêts a également engagé, en coordination avec l'Université Oran 1 Ahmed-Ben-Bella, une opération de plantation au sein de l'établissement universitaire. L'initiative vise à sensibiliser les étudiants aux enjeux environnementaux et à les encourager à prendre part aux actions volontaires en faveur de la nature.

Des conseils techniques portant sur les

méthodes de plantation et l'entretien des arbres ont été dispensés afin d'améliorer les conditions de croissance des jeunes plants et d'assurer la pérennité des opérations de reboisement.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus large d'associer les établissements universitaires à la diffusion de la culture environnementale, notamment auprès des jeunes. Car la réussite d'une campagne de reboisement ne se mesure pas uniquement au nombre d'arbres mis en terre, mais aussi à leur suivi régulier, indispensable à leur développement et à leur protection contre les dégradations.

Des précédentes opérations dans plusieurs zones forestières

La wilaya d'Oran a déjà abrité des initiatives similaires, notamment à l'occasion de la Journée internationale des forêts, célébrée le 21 mars dernier.

Une opération organisée dans la forêt de Djebel Gahor, à Djebel El Oussoud, relevant de la commune de Hassi Bounif, avait permis la plantation de 1 000 plants de cyprès et d'eucalyptus, avec la participation de la Conservation des forêts, de la Protection civile, de l'entreprise Tosyali, du groupe allemand Knauf et d'autres partenaires.

D'autres campagnes ont également permis la mise en terre d'environ 15 000 plants dans

plusieurs zones forestières, notamment à M'sila et à Madagh. À El Kerma, plus de 700 arbres de différentes essences ont, par ailleurs, été plantés le long de la RN4.

Des dispositifs renforcés contre les incendies

Parallèlement aux efforts de restauration du couvert végétal, les mesures préventives contre les feux de forêt se poursuivent à travers le déploiement d'équipes d'intervention et de surveillance, de tours de guet et de moyens mobiles.

Les travaux réalisés comprennent l'aménagement de 292 hectares de tranchées pare-feu et de 492 hectares de pistes forestières, ainsi que la mise à disposition de 91 points d'eau destinés à faciliter les interventions.

Ces dispositifs revêtent une importance particulière face aux menaces qui pèsent sur les espaces forestiers, entre incendies, dégradation environnementale et recul du couvert végétal. Autant de défis qui imposent une mobilisation durable des différents acteurs.

Au-delà des chiffres annoncés, l'enjeu reste celui de la pérennité des actions engagées. La plantation constitue une première étape qui doit impérativement être accompagnée d'un entretien régulier et d'un suivi sur le terrain, afin de préserver les espaces restaurés et de transmettre ce patrimoine naturel aux générations futures.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RESSOURCES MINIÈRES ET DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Le foncier minier freine l'essor de l'investissement à Oran

Habib Benaouda

Avec 33 carrières en activité et une production avoisinant les 6 millions de tonnes par an, la wilaya dispose d'un potentiel minier conséquent. Mais la rareté du foncier exploitable, les contraintes environnementales et le coût de l'énergie entravent la valorisation de ces ressources, au moment où l'enjeu est de renforcer la transformation industrielle, les exportations et la création d'emplois.

La valorisation du potentiel minier de la wilaya d'Oran se heurte encore à plusieurs obstacles qui limitent les perspectives d'investissement dans les industries de transformation. Malgré la diversité des ressources géologiques et la demande émanant de plusieurs filières industrielles, les contraintes foncières, énergétiques et environnementales continuent de peser sur le développement de nouveaux projets, selon des sources de la direction de l'énergie et des mines. La levée de ces entraves constitue un enjeu majeur pour dynamiser l'économie locale et élargir les débouchés à l'exportation.

Au premier rang des difficultés figure la disponibilité restreinte du foncier minier, sous l'effet de l'expansion urbaine et de l'extension des zones d'habitation vers des secteurs à fort potentiel géologique. La

protection des terres agricoles, des espaces forestiers et de l'environnement réduit également les possibilités d'exploitation. À ces contraintes s'ajoutent les coûts élevés du raccordement des sites industriels aux réseaux d'électricité et de gaz, qui alourdissent les investissements et compliquent la concrétisation de nouveaux projets.

Face à cette situation, plusieurs pistes sont avancées pour concilier développement industriel et préservation des ressources naturelles. Elles portent notamment sur une meilleure intégration des gisements dans les instruments d'aménagement et d'urbanisme, l'étude de solutions d'exploitation souterraine lorsque la configuration des réserves s'y prête, ainsi que le transfert de certaines installations annexes vers les zones industrielles. L'utilisation d'équipements démontables figure également parmi les options susceptibles de réduire l'empreinte environnementale.

Des ressources au service de l'industrie

La wilaya compte 33 carrières en activité réparties sur 12 communes, sur un total de 48 carrières recensées. Leur production atteint près de 6 millions de tonnes par an, constituées notamment de calcaire, d'argile, de gypse, de gravier, de schiste et de grès rhyolitique. Ces matériaux alimentent les secteurs



du bâtiment, des travaux publics et plusieurs activités industrielles, notamment celles liées à la sidérurgie et au transport.

Les performances enregistrées par certaines unités illustrent les perspectives offertes par cette filière. Les plaques de plâtre produites par le groupe Knauf dans son unité de Florès, à Ben Freha, ont généré près de 10 millions de dollars d'exportations en 2023, pour un volume dépassant 7 millions de mètres carrés.

Dans la filière du marbre, l'unité de Kristel, relevant de l'Entreprise nationale des granulats, a exporté 2 000 tonnes vers l'Espagne et la Chine l'année dernière, après une première opération de 200 tonnes à destination des deux marchés. Pour consolider cette dynamique, l'unité envisage de diversifier sa production avec l'introduction du marbre jaune et rose, à travers l'ouverture de deux nouvelles unités. Ses capacités actuelles sont estimées à 2 500 mètres cubes par an. Cette diversification vise à répondre à la demande, à élargir les débouchés commerciaux et à créer de

nouveaux emplois.

L'énergie, autre défi pour les investisseurs

Le développement des industries de transformation reste également tributaire de la disponibilité de l'énergie et du coût des infrastructures. Le recours au solaire et au financement partagé des raccordements figure parmi les solutions envisagées pour alléger les charges et améliorer l'attractivité des sites.

Parallèlement, Oran poursuit ses efforts pour élargir son offre foncière industrielle et accueillir de nouveaux projets, notamment ceux portés par les jeunes entrepreneurs et les start-up. Depuis 2011, 1 484 dossiers d'investissement ont été déposés, dont 876 ont été acceptés. La capacité à lever les contraintes liées au foncier, à l'énergie et à l'environnement sera déterminante pour transformer les ressources minières en valeur ajoutée, renforcer les exportations et consolider le positionnement d'Oran comme pôle industriel majeur du pays.

CONTRÔLE DES MARCHÉS

Les commerces de proximité sous la loupe des inspecteurs

S Hadjar

Les brigades de la Direction du commerce ont intensifié leurs sorties sur le terrain, vendredi, dans le cadre de la permanence du week-end. Primeurs, détaillants de fruits et légumes et boucheries ont été ciblés par ces opérations visant à veiller au respect des règles commerciales et à préserver les droits des consommateurs.

La surveillance des marchés ne connaît pas de trêve à Oran. En dépit du repos hebdomadaire, les équipes de contrôle de la Direction du commerce ont poursuivi, ce vendredi, leurs inspections auprès de plusieurs catégories de commerces, en mettant l'accent sur les points de vente de fruits et légumes ainsi que les boucheries. Une mobilisation qui s'inscrit dans le cadre du dispositif de permanence destiné à assurer la continuité du contrôle des activités commerciales.

À travers ces interventions, les services concernés entendent maintenir la pression sur les pratiques commerciales et s'assurer du respect des obligations réglementaires par les opérateurs économiques. L'objectif est de renforcer la transparence des transactions et de prévenir les éventuels manquements susceptibles de léser les



consommateurs, particulièrement dans les secteurs liés à l'approvisionnement quotidien des ménages.

Bir El Djir Et Oran-Centre En Première En Ligne

Le dispositif a notamment concerné le secteur de Bir El Djir, où les agents de l'inspection territoriale du commerce ont effectué des tournées auprès de plusieurs commerces de détail spécialisés dans la vente de fruits et légumes. Ces sorties visent à examiner les conditions d'exercice de l'activité et à vérifier la conformité des pratiques commerciales aux dispositions en vigueur.

Dans le même temps, les équipes

de l'inspection territoriale du commerce d'Oran-Centre ont poursuivi leurs interventions auprès de différents commerces et points de vente. La mobilisation parallèle de ces deux structures traduit la volonté d'élargir le champ de la surveillance et d'assurer une présence de proximité au sein des espaces commerciaux.

Les détaillants de fruits et légumes occupent une place importante dans ce dispositif. La diversité des produits proposés et leur poids dans les dépenses quotidiennes des familles justifient une vigilance particulière quant au respect des règles encadrant leur commercialisation. La transparence des transactions

demeure, dans ce contexte, un enjeu essentiel pour garantir aux consommateurs des conditions d'achat conformes à la réglementation.

Les Boucheries Egalement Ciblées

Les inspections ont également concerné les boucheries, un segment commercial qui appelle une vigilance spécifique en raison de la nature des produits mis en vente. Les agents sont ainsi chargés de vérifier le respect des obligations liées à l'exercice de cette activité et des exigences réglementaires applicables à la commercialisation des viandes.

En cas de manquements constatés, les mesures prévues par la législation peuvent être engagées. Si aucun bilan chiffré des infractions relevées n'a été communiqué dans les éléments disponibles, ces opérations s'inscrivent dans une démarche de contrôle régulier des commerces et de responsabilisation des opérateurs économiques.

La Permanence, Un Maillon De La Surveillance Du Marché

Au-delà des interventions ponctuelles, le maintien des contrôles

durant les week-ends répond à la nécessité d'assurer une surveillance continue des activités commerciales, y compris en dehors des journées ordinaires de travail. Il s'agit notamment de veiller à ce que les obligations légales restent respectées pendant les périodes de forte fréquentation des commerces de proximité.

La protection du consommateur passe, en effet, autant par la répression des infractions que par la prévention des pratiques irrégulières et la sensibilisation des commerçants à leurs responsabilités. Dans un contexte où les produits alimentaires occupent une part importante du budget des ménages, la régularité des inspections constitue un instrument de suivi du marché et de défense des intérêts des citoyens.

À Oran, les interventions menées par les inspections territoriales de Bir El Djir et d'Oran-Centre s'inscrivent ainsi dans la continuité du programme de contrôle de la Direction du commerce. Leur portée dépendra toutefois de la constance de cette présence sur le terrain et du respect effectif, par les opérateurs, des règles qui encadrent leurs activités.

URBANISME ET PROMOTION IMMOBILIÈRE À ORAN

Le wali hausse le ton contre les infractions dans les projets immobiliers

Meriem B

Le respect de la réglementation en matière de promotion immobilière et d'urbanisme était au centre d'une réunion présidée, samedi, par le wali d'Oran, Brahim Ouchene. À cette occasion, l'accent a été mis sur la nécessité de lutter contre les dépassements constatés dans les projets immobiliers et de veiller au respect des règles encadrant l'activité.

La situation des infractions liées aux opérations de promotion immobilière et les irrégularités relevées dans le domaine de l'urbanisme ont été examinées lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part le délégué à la sécurité ainsi que les responsables des cellules chargées du logement et de l'environnement et de la protection du cadre de vie au niveau du cabinet du wali.

Brahim Ouchene a insisté sur la nécessité de combattre toutes les formes de dépassements enregistrés dans les projets de réalisation de programmes immobiliers à travers la wilaya. Cette orientation traduit la volonté



des autorités locales de renforcer le suivi des opérations de promotion immobilière et de faire face aux pratiques contraires aux règles en vigueur.

Au-delà du respect des prescriptions réglementaires, l'enjeu porte également sur la conformité des projets aux exigences de l'urbanisme, dans un contexte où la maîtrise du développement urbain constitue un impératif

pour préserver la cohérence du tissu urbain et le cadre de vie des habitants.

Cette réunion a ainsi permis de remettre au premier plan la question du contrôle des opérations immobilières et du traitement des infractions, avec pour objectif de mettre un terme aux dépassements et de garantir un meilleur encadrement des projets engagés à travers la wilaya d'Oran.

MÉMOIRE NATIONALE

Oran rend un dernier hommage à la moudjahida Fatima Naâmoui, dite « Djamila »

Figure de la Révolution de Novembre, elle avait affronté les forces coloniales à Saïda et subi la torture dans les prisons françaises.

H. Nassira

La moudjahida Fatima Naâmoui, connue sous le nom de guerre de « Djamila », a été inhumée samedi après-midi au carré des martyrs du cimetière d'Aïn El Beïda, à Oran. Décédée vendredi à l'âge de 83 ans, cette figure de la lutte de libération nationale laisse derrière elle un parcours marqué par le courage, les sacrifices et un engagement constant au service de la mémoire révolutionnaire.

La cérémonie funéraire, organisée au quartier CNL, dans la commune de Bir El Djir, s'est déroulée en présence de membres de la famille révolutionnaire, de représentants de la société civile, de proches et de nombreux citoyens. Sa disparition intervient à quelques jours de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, donnant à cet adieu une résonance particulière.

Une jeunesse marquée par les combats et la répression coloniale

Issue de la première génération des combattants de Novembre, Fatima Naâmoui s'était illustrée par son engagement contre le colonialisme français. Son parcours reste notamment associé à un épisode survenu à

Saïda, où elle se trouvait aux côtés de plusieurs moudjahidine lors d'un affrontement avec les forces coloniales. Elle avait également été torturée dans les prisons de Saïda et d'Oran.

Son histoire est liée à une photographie rare publiée par la presse coloniale le 7 décembre 1959, alors qu'elle n'avait pas encore 17 ans. Prise dans un quartier de Saïda, l'image la montre entre deux combattants tombés au champ d'honneur : Cheikh Mohamed, dit « Lachebour », à sa gauche, et Madani Bouziane, à sa droite.

Cet épisode remonte à quatre mois après la visite du général de Gaulle à Saïda. Des moudjahidine, descendus des montagnes pour mener une opération planifiée aux abords de la ville, avaient été repérés par des harkis alors qu'ils se dissimulaient dans une cave. Les échanges de tirs qui suivirent l'appel à la reddition lancé par le chef du commando coûtèrent la vie à plusieurs combattants, dont Ben Tabet Kada, Bouzid Ali, Cheikh Mohamed et Madani Bouziane.

Transmettre aux jeunes générations l'héritage de Novembre

Au-delà de son passé combattant, la défunte s'était attachée, après l'indépendance, à faire vivre la mémoire nationale. Présente aux rencontres et forums



historiques organisés à Oran, elle témoignait des épreuves de la guerre de libération et des sacrifices consentis pour arracher l'indépendance. Alitée depuis quatre ans en raison de la maladie, elle demeurait attachée à son ultime message : préserver l'unité nationale et défendre l'identité du pays.

Présent aux obsèques, Ibrahim Ben Ayad, représentant de la Fédération de la société civile chargé de la famille révolutionnaire, a salué son engagement dans la transmission de l'histoire aux nouvelles générations. Il a

rappelé que la wilaya d'Oran compte encore près de 300 moudjahidine, dont la majorité est confrontée aux maladies liées à l'âge. Pour lui, la préservation des témoignages des anciens combattants constitue un impératif national, la mémoire historique étant indissociable de l'identité du pays. Avec la disparition de « Djamila », c'est une voix de plus de la génération de Novembre qui s'éteint, laissant aux jeunes générations la responsabilité de faire vivre l'héritage de celles et ceux qui ont combattu pour la liberté.

LES MARFAN DAYS DU CHU D'ORAN

Pédiatrie : les dernières avancées médicales au cœur de la 6e édition

Sarah M

Douze conférences, deux séances de débat et quinze ateliers pratiques ont rythmé cette rencontre scientifique organisée par le CHU d'Oran, marquée par un hommage au professeur Meziane Aghirkef, figure pionnière de la pédiatrie en Algérie.

Les dernières avancées de la médecine pédiatrique et le partage d'expertise entre professionnels de santé ont été au centre de la sixième édition des journées médicales pédiatriques d'Oran, « Marfan Days », organisées jeudi et vendredi derniers à l'hôtel AZ Grand Oran, à l'initiative du service de pédiatrie A « Marfan » du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran.

Ce rendez-vous scientifique annuel a rassemblé des spécialistes, des médecins généralistes, des enseignants-chercheurs et des professionnels de santé venus de différentes régions du pays et de l'étranger, autour d'un programme consacré aux évolutions de la prise en charge médicale de l'enfant.

Un programme pluridisciplinaire

Pas moins de 12 conférences spécialisées, deux séances de débat et 15 ateliers pratiques ont structuré cette édition, offrant un espace d'échange autour de plusieurs disciplines, notamment la neurologie pédiatrique, la cardiologie, la dermatologie, la nutrition, les maladies rares, l'allergologie et l'endocrinologie.

La séance inaugurale a notamment donné lieu à un hommage empreint d'émotion au professeur défunt Meziane Aghirkef, reconnu comme l'un des pionniers de la pédiatrie et du développement des spécialités pédiatriques à Oran et en Algérie. Une reconnaissance de son parcours et de l'empreinte scientifique et humaine qu'il a laissée dans le milieu médical.

Présidente des Marfan Days et cheffe du service de pédiatrie A du CHU d'Oran, la professeure Sakina Niar-Chellal a salué l'héritage du défunt, dont l'engagement a contribué à former plusieurs générations de praticiens.

Sur le plan scientifique, la première journée a notamment été consacrée à la neurologie pédiatrique, avec une conférence inaugurale portant sur les nouveautés thérapeutiques dans le traitement de l'asthme chez l'enfant.

À travers cette rencontre, les Marfan Days entendent consolider les échanges entre praticiens et favoriser l'actualisation des connaissances, dans un contexte où l'évolution des approches diagnostiques et thérapeutiques constitue un enjeu majeur pour l'amélioration de la prise en charge des jeunes patients.

MASCARA

JOURNÉE DE LA PRESSE

Le rôle des médias dans le développement local

I. Yacine

La couverture des projets de développement dans la wilaya de Mascara nécessite des informations précises et des chiffres fiables, permettant aux journalistes de rendre compte des programmes réalisés, des projets en cours et des préoccupations des citoyens. La coopération entre les correspondants de presse et les autorités locales, notamment les directeurs de l'exécutif et les chefs de daïra, constitue un élément essentiel pour accéder aux données de terrain et les transmettre au public avec exactitude. Célébrée samedi matin à la résidence des hôtes «Emir Abdelkader», la Journée nationale de la presse a été l'occasion de souligner le rôle des médias dans le suivi du développement local et la présentation de la situation des

différents secteurs. La cérémonie s'est déroulée sous la supervision du wali de Mascara, Fouad Aïssi.

L'accès à l'information, un enjeu pour la presse locale

Dans le travail journalistique de proximité, les données relatives aux projets, aux programmes et aux budgets permettent d'aller au-delà du simple compte rendu des activités officielles. Elles contribuent à produire des articles qui précisent la nature des réalisations, leur ampleur et leur portée sur le terrain. Des échanges réguliers avec les services concernés facilitent également la vérification des informations et réduisent les risques de publication de données incomplètes ou inexactes.

Une coopération au service de l'information

Cette collaboration ne doit pas se limiter à la transmission de don-

nées à l'occasion des cérémonies officielles. Elle implique également de faciliter le travail des correspondants de presse et de leur fournir les éclaircissements nécessaires sur les projets et les programmes de développement. Les journalistes peuvent ainsi croiser les chiffres communiqués par les services concernés avec les réalités observées sur le terrain, tout en relayant les préoccupations des citoyens dans le respect des exigences de précision et d'objectivité.

Un héritage historique et des exigences professionnelles

La célébration a également permis d'évoquer l'histoire de la presse algérienne et son rôle dans la lutte pour la liberté et l'indépendance. La parution, en 1955, du premier numéro du journal «La Résistance algérienne» demeure une référence de cette période, marquée par la



diffusion de la cause de la Révolution de libération nationale à l'étranger.

L'importance du respect de l'éthique professionnelle et de la vérification des informations a également été soulignée, dans un contexte marqué par la circulation rapide des contenus sur les plate-

formes numériques. La cérémonie s'est achevée par la remise de cadeaux symboliques et de certificats de reconnaissance à des représentants des médias, en hommage à leur travail et à leur contribution à la couverture des activités et des programmes de développement de la wilaya.

TLEMCCEN

Journée nationale de la presse - hommage aux médias locaux



O. DEGUI

La wilaya de Tlemcen a célébré jeudi soir la Journée nationale de la presse, commémorée chaque 22 octobre. La cérémonie, organisée au siège du cabinet de la wilaya, a été prési-

dée par la secrétaire générale, accompagnée de l'inspecteur général, en présence des membres du Comité de sécurité et du médiateur de la wilaya.

Des représentants des médias locaux, correspondants de la presse écrite et des chaînes de té-

lvision, ainsi que le directeur de la radio régionale de Tlemcen, ont été honorés pour leur contribution au service des médias locaux et au développement de la wilaya. Le service de communication de la wilaya a également été mis à l'honneur, de même que les chargés de communication de la Gendarmerie nationale, de la Sécurité nationale, des Douanes, de la Protection civile et du Département des forêts, en reconnaissance de leur rôle dans le renforcement de la communication médiatique. Dans son allocution, la secrétaire générale a rappelé l'engagement de la presse algérienne durant la guerre de Libération, notamment avec la parution du premier numéro du journal El-Mouqawama El-Djazaïria, le

22 octobre 1955. Elle a souligné l'importance d'un journalisme libre, professionnel et responsable, appelé à s'adapter aux évolutions technologiques tout en respectant les règles déontologiques et en luttant contre la désinformation.

À cette occasion, elle a adressé ses félicitations à la communauté médiatique, lui souhaitant plein succès dans sa mission au service de la nation. L'événement s'est terminé dans une ambiance fraternelle, les journalistes exprimant leur gratitude pour cette initiative qui témoigne de l'engagement des autorités locales à valoriser le travail des médias et à soutenir leur rôle dans la diffusion de l'information et le développement local.

SIDI BEL ABBÈS

Clôture de la 28e session de formation des entrepreneurs

H.N

L'Université Djillali-Liabès de Sidi Bel Abbès a clos jeudi la 28e session de formation et d'accompagnement des porteurs de projets et d'idées novatrices.

Organisée pendant un mois à la bibliothèque centrale «Mansouri-Abdelrazak», la session a réuni le Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), sous l'égide de la Commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs d'entreprises universitaires. Pour Mme Guacem Mimane, directrice du CDE, l'ambition est d'établir «des passerelles durables entre le milieu universitaire et le tissu économique», en accompagnant les étudiants pour transformer leurs idées en entreprises viables et compétitives. Le formateur NESDA Abdelkader Zaïr a relevé une forte interaction des participants et des idées de projets prometteuses. Il a souligné le rôle de l'accompagnement de terrain et de l'encadrement juridique et administratif dans le passage vers le monde des affaires. La dernière journée a été consacrée à une séance d'information de la direction des impôts, où les porteurs de projets ont découvert le régime fiscal national, les dispositifs d'incitation pour les micro-entreprises et start-up, ainsi que leurs obligations fiscales et déclaratives. Plusieurs étudiants se sont dits satisfaits : la formation leur a permis de mieux comprendre des aspects administratifs et financiers complexes et de mieux se préparer à l'entrepreneuriat.

PATRIMOINE

Le Festival national des créateurs de contenu se poursuit

O.D

Le Festival national des créateurs de contenu de Tlemcen s'est poursuivi vendredi 23 octobre avec le lancement du concours. Depuis leur hébergement, les participants ont visité différents sites touristiques et archéologiques afin de mettre en valeur la richesse de la région à travers des contenus créatifs. Le programme comprenait la prière du vendredi, suivie d'un déjeuner convivial favorisant les échanges entre les jeunes. En soirée, les visites guidées des sites emblématiques de Tlemcen se sont poursuivies avant une halte au Palais de la Culture. Les participants y ont présenté leurs créations au jury, une étape cruciale pour évaluer leurs productions et leur capacité à mobiliser leurs compétences numériques et créatives au service du tourisme et du patrimoine national. Cette activité vise à cultiver la créativité numérique chez les jeunes et à les encourager à produire des contenus contribuant à la promotion du patrimoine culturel et touristique algérien.



TISSEMSILT

Mise en service d'un complexe frigorifique de 5 000 m³

R.S

La wilaya de Tissemsilt dispose désormais d'un complexe frigorifique flambant neuf. L'infrastructure, implantée dans la zone de Sidi Mansour (commune de Khemisti), affiche une capacité totale de près de 5 000 m³, a annoncé samedi la cellule d'information et de communication de la wilaya. Ce nouvel équipement doit renforcer les capacités de stockage locales et améliorer l'approvisionnement du marché en produits alimentaires d'origine végétale et animale.

Baptisé « Frigo Médit », le complexe compte neuf chambres frigorifiques. Sept d'entre elles, totalisant 4 000 m³, sont dédiées à la conservation des fruits et légumes.

NAÂMA

Une pépinière moderne de 100 000 plants par an bientôt opérationnelle

N.E

La zone de Belhandjir, dans la commune d'Aïn Sefra (wilaya de Naâma), s'apprête à accueillir une pépinière moderne d'une capacité de 100 000 plants par an. L'information a été donnée samedi par la Conservation des forêts de la wilaya. Les travaux de réalisation et d'équipement touchent à leur fin, selon Ouareg Abdelkader, chef de la subdivision des forêts d'Aïn Sefra. Le projet vise à garantir la disponibilité des plants forestiers et pastoraux indispensables au programme de déve-

ANNABA

Campagne de semailles- 13 362 hectares consacrés aux céréales

K.M

La saison agricole 2026-2027 est officiellement lancée à Annaba. Le coup d'envoi des travaux de semailles a été donné jeudi dans une exploitation agricole privée de Sidi Moussa, dans la commune de Cheurfa, sous la présidence du wali Abdelkrim Lamouri, en présence des autorités locales, des cadres du secteur agricole, des responsables des conseils interprofessionnels et des agriculteurs.

Les céréales occuperont 13 362 hectares cette saison : 6 905 hectares de blé dur, 5 520 de blé ten-

Les deux autres, équipées de systèmes de réfrigération à basse température, sont réservées aux viandes de différentes catégories. Cette répartition permet de traiter séparément les produits végétaux et carnés, chacun nécessitant des conditions de température et d'hygrométrie spécifiques. Les chambres à basse température garantissent quant à elles une conservation prolongée des viandes, limitant ainsi les risques de rupture de la chaîne du froid.

Outre le stockage, l'infrastructure est appelée à soutenir les agriculteurs et à réguler le marché local.

Elle permettra notamment l'absorption des excédents de production, souvent responsables de la chute des prix en période de forte récolte, et la réduction des pertes dues à la dégradation des pro-

loppement et d'extension du Barrage vert dans la wilaya. Étendue sur plus de 5 000 m², la pépinière abrite une serre multichapelle pour les semis et la germination, des espaces de protection et d'amélioration de la croissance des plants, ainsi que des équipements de climatisation et de régulation de la température et de l'humidité, un réseau d'irrigation, une ventilation automatique, une salle de contrôle et un espace de stockage. Grâce à des techniques modernes, l'infrastructure produira des espèces arboricoles à valeur économique adaptées au climat et aux sols de la région : caroubier, arganier, pista-

duits périssables.

Ce dispositif devrait ainsi offrir aux producteurs de la région un débouché stable pour écouler leurs marchandises hors saison, tout en assurant une meilleure disponibilité des denrées sur les étals. Le complexe est également appelé à générer des dizaines d'emplois au profit des jeunes, tant pour son fonctionnement quotidien que pour les activités logistiques et de manutention qui y seront associées.

Autre annonce : les capacités de stockage céréalière de la wilaya seront prochainement renforcées par la mise en exploitation d'un silo à Sidi Mansour (Khemisti), d'une capacité annoncée de 20 tonnes.

Ce projet complète ainsi le dispositif de stockage local, en couvrant cette fois la filière céréalière, stratégique pour la sécurité alimentaire de la wilaya.

chier de l'Atlas, paulownia, mais aussi des fruitiers résistants à la sécheresse.

Parallèlement, plusieurs opérations de réhabilitation, d'extension et de développement du Barrage vert sont en cours à Naâma, où l'ensemble couvre plus de 173 352 hectares répartis sur six communes.

Objectifs : créer de la richesse, améliorer le cadre de vie des populations, reboiser, lutter contre la désertification, protéger les pâturages et réaliser des puits d'irrigation pour renforcer la résilience face à la sécheresse.

agriculture moderne : la mécanisation guide le développement, la vulgarisation accompagne le changement » — et la Journée internationale de la femme rurale (15 octobre) — « L'autonomisation de la femme rurale, un investissement dans la famille et son avenir ». Une exposition des produits agricoles locaux a été organisée à cette occasion, mettant en avant le rôle de la mécanisation, de l'innovation et de la formation dans la transition vers une agriculture moderne et durable. En marge de ces activités, le wali a remis des actes de concession agricole à plusieurs investisseurs, dans le cadre de l'assainissement du foncier agricole et de l'accompagnement des investisseurs.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الإستاذة درويش فاطمة / حاضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران
08 شارع الأخوة شملول (ستورا سابقا) / الطابق الثاني بلاطو وهران / الهاتف : 0555.70.04.61

محضر تبليغ اذار بالدفع

(المادة 12 من ق.م.ق. المعدل والمتمم
بتاريخ الخامس من شهر افريل سنة الفين و ستة و عشرين على الساعة : 14 سا و 00 دقيقة .
وبطلب من السيد(ة) : الأستاذة بوخاري سعاد المحامية القائمة بالادعاء نيابة عن بنك الجزائر الخارجي وكالة يوغسلافيا رمز 74
وبناء على المادة 12 من القانون رقم 03-06 المؤرخ في 20 فبراير 2006 المعدل والمتمم المضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي
وبناء على المواد 406 , 407 , 412 , 411 من قانون الإجراءات المدنية و الادارية
نحن الأستاذة درويش فاطمة محضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران بواسطة العون المحلف القائم بالتبليغ السيد(ة)
بلغنا و سلمنا نسخة من اذار بالدفع مؤرخ في 2025/03/10
الى السيد(ة) : الكورتي مختطار
العنوان: 12 شارع رامي عبد القادر وهران
مخاطبين صفتك(ه) (I) الحامل(ة) ل رقم
الصادرة بتاريخ عن
الموضوع : اذار بالدفع
المتمضمّن ما يلي :
سيدتي احيطكم علنا انني تنصبت للدفاع مصالح بنك الجزائر الخارجي وكالة يوغسلافيا رمز 74 حيث انكم مدعوون لتسديد الدين المقدّر ب
1.130.529,61 (أحد مائة و ثلاثون ألف و خمسمائة و تسعة و عشرون دينار جزائري و واحد و ستون سنتيم)
في مهلة 15 يوم (خمسة عشرة يوما) من تاريخ استلامكم الاذكار و هذا الدين ناتج عن امتناعكم عن تسديد اقساط القرض الذي استفدتتم منه
حيث انه بموجب هذا الاذنار فان البنك يطالبكم بالتسديد الفوري لمبلغ الدين و التقيد بواجب التسديد شهريا لكل قسط و تقادي اي تاخير .
و في حالة امتناعكم عن تسوية وضعيتكم فانه سوف نكون مضطرين لمقاضاتكم امام المحكمة المختصة لتحصيل مبلغ الدين بالإضافة للفوائد و
الغرامات
ولكي لا يجهل ما تقدم
و اثباتا لذلك بلغنا و تكلمنا كما ذكر اعلاه و سلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطبة(ة) الكل طبقا للقانون .
انتقضيتم تمتمكن من ملاقات المعني بالامر تركنا اشعار بالمرور لم يحضر عليه تم ارسال محضر عن طريق رسالة مضمّنة طبقا للمادة 412 من ق.ا.م.ا

25/10/2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الاستاذة دريوش فاطمة / حاضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران
08 شارع الاخوة شمولو (ستورا سابقا) / الطابق الثاني بلاطو وهران / الهاتف : 0555.70.04.61

محضر تبليغ اعدار بالدفع

(المادة 12 من ق.م.ق. المعدل والمتمم
بتاريخ الثامن من شهر مارس سنة الفين و ستة و عشرين على الساعة : 13 سا و 05 دقيقة .
و يطلب من السيد(ة) : الاستاذة بوجاري سعاد المحامية القائمة بالادباية نابعة عن بنك الجزائر الخارجي وكالة يوغسلافيا رمز 74
وبناء على المادة 12 من القانون رقم 03-06 المؤرخ في 20 فبراير 2006 اعدال و المتمم المضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي
وبناء على المواد 406 ، 407 ، 412 ، 411 من قانون الاجراءات المدنية و الادارية
نحن الاستاذة دريوش فاطمة مضطرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران بواسطة العون المحلف القائم بالتبليغ السيد (ة) :.....
بلغنا و سلمنا نسخة من اعدار بالدفع مؤرخ في 2025/03/10
الى السيد(ة) : بن عايد مصطفى
العنوان: 28 ارض سي علي وهران
مخاطبين صفتهم (I) الحامل(ة) رقم الصادرة بتاريخ

الموضوع : اعدار بالدفع

المضمن ما يلي :

سيدتي احيطكم علنا انني تنصبت للدفاع مصالح بنك الجزائري الخارجي وكالة يوغسلافيا رمز 74 حيث انكم مدعوون لتسديد الدين المقدر ب 1.703.861,36 (مليون و سبعمائة و ثلاثة الف و ثمانمائة و واحد و ستون دينار جزائري و ستة و ثلاثون سنتيم)
في مهلة 10 يوم (خمسة عشرة يوما) من تاريخ استلامكم الاعذار و هذا الدين ناتج عن امتناكم عن تسديد القسط الذي استفدتم منه
حيث انه هو يجب هذا الانذار فان البنك يطالبكم بالتسديد الفوري مبلغ الدين و التقيد بواجب التسديد شهريا لكل قسط و تفادي اي تاخير .
و في حالة امتناعكم عن تسوية وضعيتكم فانه سوف تكون مضطرين لمقاضاتكم امام المحكمة المختصة لتحصيل مبلغ الدين بالإضافة للفوائد و الغرامات
ولكي لا يجهل ما تقدم
و اثبات ذلك بلغنا و تكلمنا كما ذكر اعلاه و سلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطبة(ة) الكل طبقا للقانون .
انتقلنا و بحثنا و لم نتمكن من ملاقة المعني بالامر و عليه تم ارسال المحضر عن طريق رسالة مضمونة طبق للمادة 412 من ق.ا.م.ا.

25/10/2026

CONSTANTINE

**4 000
arbustes
pour la forêt
de Mestaoua**

K.L

La forêt de Mestaoua, à Djebel Ouahch (Constantine), accueillera 4 000 arbustes de pin d'Alep et de pin pignon.

Cette plantation s'inscrit dans le programme élaboré pour la Journée nationale de l'arbre, célébrée le 25 octobre, a-t-on appris jeudi auprès de la Conservation des forêts. L'opération, menée avec divers partenaires du secteur, dont des associations, vise à renforcer le couvert forestier et les espaces verts, a expliqué Ali Zegrou, chargé d'information et de communication de la Conservation des forêts.

Des élèves d'établissements scolaires de Constantine participeront au reboisement et bénéficieront d'actions de sensibilisation et de vulgarisation destinées à ancrer la culture de la préservation de l'environnement.

Un second programme de sensibilisation sur l'importance de l'arbre et de ses bienfaits sera déployé dans des sites urbains et aux abords de structures éducatives, de jeunesse et sportives, à l'initiative de l'association de protection de la nature et de l'environnement (APNE), a indiqué son président, Abdelmadjid Sebih. Prévues du 24 au 26 octobre, ces actions cibleront le centre culturel Loucif Messaoud à Hamma Bouziane, l'école primaire Ahmed Boussouf, les quartiers Sakiet Sidi Youcef et Ziadia, ainsi qu'une partie de l'unité de voisinage (UV) 21 et la cité El Yasmine à Ali Mendjeli.



ÉLECTIONS LOCALES

Le RND appelle à une participation massive

R. N

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Munder Bouden, a considéré samedi à M'sila que les prochaines élections locales constituent "une opportunité pour poursuivre le processus de construction et de développement local".

Président une rencontre avec les militants et élus de son parti à la salle des conférences de la maison de la culture chahid Guenfoud Hamlaoui au chef-lieu de wilaya, M. Bouden a estimé que le prochain examen revêt "une

importance majeure" du fait qu'il constitue "un moyen par lequel les citoyens choisiront leurs représentants au sein de assemblées communales et de wilaya pour gérer les affaires locales et prendre en charge leurs préoccupations".

Les élections prévues le 28 novembre prochain, at-il ajouté, revêtent "un caractère particulier pour les wilayas nouvellement créées où des assemblées populaires de wilaya verront le jour pour la première fois et auront à tenir compte des spécificités du développement local et à concrétiser les objectifs souhaités du découpage administratif avec en

tête le rapprochement de l'administration du citoyen et l'accompagnement des opérations de développement".

Le secrétaire général du RND a affirmé que sa formation politique "s'est préparée pour ce rendez-vous en sélectionnant pour les candidats sur ses listes les meilleures compétences jouissant de l'expérience et de la capacité à gérer les affaires locales".

Il a également invité les citoyens à "participer avec force au prochain examen et à exercer leur droit de choisir les meilleurs pour les représenter et conduire les affaires locales".

DOHA

L'Algérie participe au Forum mondial de l'investissement

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, prend part aux travaux de la 9e édition du Forum mondial de l'investissement 2026, prévu du 25 au 27 octobre à Doha (Qatar), sous le thème "Investir dans l'avenir", indique un communiqué de l'Agence.

Organisé à l'initiative de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), en partenariat avec l'État du Qatar, ce forum constitue une plateforme internationale de haut niveau consacrée aux questions d'investissement et de développement. Il réunit des responsables gouvernementaux, des investisseurs, des chefs d'entreprise ainsi que des représentants du secteur privé et d'organisations internationales.

Cet événement permettra aux participants d'échanger les vues et les expertises sur les principaux défis liés à l'investisse-

ment international et de discuter des politiques et stratégies à même de mobiliser les investissements et de les orienter vers la réalisation du développement durable et le renforcement de la croissance économique, dans un contexte marqué par de profondes mutations économiques, précise la même source.

La participation de l'AAPI à ce forum mondial lui permettra de contribuer aux débats et de partager son expertise et ses expériences, contribuant ainsi à renforcer la présence de l'Algérie, en mettant en avant son attractivité en matière d'investissement, ainsi que ses atouts et les opportunités d'investissement qu'elle offre aux entreprises participantes. Cette participation permettra également à l'Agence de consolider ses relations avec ses homologues et d'explorer de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat avec les institutions internationales présentes, conclut le communiqué.



ALGÉRIE-NIGER

Vers une coopération audiovisuelle solide

La visite de travail effectuée en Algérie par le président de l'Observatoire national de la communication (ONC) du Niger, M. Ibrahim Manzo Diallo, à l'invitation du président de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRAV), M. Amar Bendjedda, a permis de réaffirmer la volonté des deux institutions de bâtir une coopération bilatérale "solide" en matière de régulation médiatique.

Selon un communiqué conjoint ayant sanctionné cette visite de travail, effectuée du 20 au 24 octobre, les deux parties sont convenues de conclure, prochainement, un accord de partenariat, à l'issue des séances de travail "élargies, empreintes de franchise et de profondeur", consacrées à l'examen des défis médiatiques communs aux deux pays frères.

Au cours de son séjour, la délégation nigérienne a été reçue par le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, et a pu également s'enquérir de

l'expérience de plusieurs institutions médiatiques nationales, à l'instar de l'agence Algérie Presse Service (APS), l'Établissement public de télévision (EPTV), la Radio algérienne (ENRS), l'Établissement public de télédiffusion d'Algérie (TDA) et la chaîne internationale AL24 Nouvelles. Des rencontres ont également été organisées avec les centres d'échange de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR) et de l'Union de radiodiffusion des États arabes (ASBU). Dans une lecture commune des mutations du paysage médiatique mondial, l'ANIRAV et l'ONC ont souligné l'impact des médias transfrontaliers, des plateformes numériques et de la diffusion par satellite qui dépassent les cadres législatifs nationaux.

Face à ces défis, notamment la protection du public, en particulier la tranche vulnérable, contre « les contenus nuisibles et trompeurs » et la préservation de la « souveraineté médiatique » et de la diversité culturelle africaine, les

deux instances ont plaidé pour une nouvelle approche basée sur la « régulation transfrontalière ».

Celle-ci s'appuiera sur « la coordination institutionnelle, le rapprochement des normes professionnelles et le traitement conjoint des infractions à dimension régionale ».

Dans cette perspective, le futur

accord de partenariat couvrira de vastes domaines d'échanges, allant de la législation des médias à la veille technologique, en passant par la lutte implacable contre la désinformation (fake news). L'accord comprend également des programmes de formation au profit des journalistes et des techniciens des deux pays.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Des étudiants camerounais saluent le niveau de la formation en Algérie

Des étudiants camerounais diplômés de l'Institut national de formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des Affaires religieuses et des Wakfs de Teleghma (wilaya de Mila) ont respecté la qualité de la formation scientifique qu'ils ont reçue, au cours de leurs années de formation, en Algérie, fondée sur les principes de la tolérance, de la coexistence et du rejet de toutes les formes d'extrémisme.

A cet effet, les étudiants ont ap-

précié les compétences de leurs formateurs et le haut niveau scientifique de la formation dispensée dans la spécialité d'imamat et de prêche, pendant leurs trois années au sein de l'Institut. Des diplômés de la promotion 2026 de cet établissement ont souligné que l'essence de la formation « spécialisée et de qualité » reçue en Algérie réside dans « l'ancrage des valeurs de tolérance, de modération et de coexistence ». Dans ce contexte, le président de l'Union islamique du

CRISE AU SOUDAN

L'Algérie plaide pour une solution politique

L'Algérie, représentée par son ambassadeur et Représentant permanent auprès de l'Union africaine (UA), M. Mohamed Khaled, a participé, dans le cadre des réunions consultatives périodiques entre le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA et le Conseil de sécurité des Nations unies, aux travaux de la 20e réunion consultative annuelle des deux Conseils, tenue au siège des Nations unies à New York.

Cette tenue vendredi, a constitué une occasion de renforcer la concertation et la coordination entre les deux Conseils sur les principaux défis politiques et sécuritaires auxquels fait face le continent africain, notamment la situation au Soudan, au Soudan du Sud et dans l'Est de la République démocratique réunion du Congo, ainsi que d'examiner les moyens de mobiliser des ressources et de définir les mécanismes de soutien futurs à la Mission de Soutien et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie (AUS-SOM).

Lors de son intervention sur la situation au Soudan, l'Algérie a exprimé sa profonde préoccupation face à la poursuite du conflit au Soudan, qui entre dans sa quatrième année, dans un contexte de grave dégradation de la situation humanitaire, de vastes destructions des infrastructures et de déplacements massifs de la population. Elle a également mis en garde contre les risques d'extension du conflit et d'aggravation de ses dimensions régionales, sous l'effet du soutien militaire, logistique et financier extérieur, souligné que la poursuite des affrontements pourrait menacer l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Soudan.

L'Algérie a, en outre, mis l'accent sur la nécessité de renforcer la coopération multilatérale et d'intensifier les efforts de l'UA afin de mettre fin à la guerre, de protéger les civils et de réunir les conditions propices à la réussite du processus politique, sous la conduite et avec l'appropriation des Soudanais.

LIGNE FERROVIAIRE TOUGGOURT-HASSI MESSAOUD

Un tronçon de plus de 60 km livrable en 2027

R. N

Une tranche de 60 km de la ligne ferroviaire Touggourt-Hassi Messaoud, située sur le territoire de la wilaya d'Ouargla, sera réceptionnée au cours du deuxième semestre de l'année 2027, selon les projections de la Direction des travaux publics (DTP) d'Ouargla.

Le responsable en charge de la gestion de la DTP, Abderrahmane Bedoui, a précisé que le taux d'avancement des travaux sur le tronçon situé dans la wilaya d'Ouargla atteignait les 81 %, a souligné que ce projet s'étend sur un linéaire total de 150 km dépendant des wilayas d'Ouargla et de Touggourt, dont 62,6 km dans la wilaya d'Ouargla parmi lesquels 50 km ont déjà été achevés, tandis que les travaux se poursuivront sur les 12 km restants.

Le projet prévoit la réalisation de quatre (4) gares, l'une de voyageurs et une



autre de marchandises dans la ville nouvelle de Hassi Messaoud, une gare mixte (voyageurs et marchandises) au pôle pétrolier (l'ancienne Hassi-Messaoud), ainsi qu'une petite gare destinée aux travailleurs de la zone d'activités de la ville nouvelle. Selon le même responsable, l'étude relative au projet de ligne dépendant Hassi-Messaoud à Ouargla,

sur 76,4 km, est achevée à 100 %, tandis que les démarches administratives en vue du lancement des travaux se poursuivent.

Les études relatives au projet de ligne Ouargla-Ghardaïa sont également finalisées à 100 %, alors que l'étude concernant l'axe Ouargla-El-Meniaa est à 98 % d'avancement, a-t-il ajouté. Ces projets s'inscri-

vent dans le cadre des efforts visant à développer le réseau ferroviaire et à renforcer les liaisons entre les wilayas du Sud, en vue de faciliter la circulation des personnes et le transport des marchandises, à améliorer la fluidité du trafic, ainsi qu'à soutenir l'activité économique et à encourager les investissements agricoles et touristiques.

BOUMERDÈS

Badaoui inaugure plusieurs structures sécuritaires

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a présidé samedi, dans la wilaya de Boumerdès, l'inauguration d'un certain nombre de structures policières visant à renforcer les capacités en matière de sécurité et à améliorer la qualité des services fournis aux citoyens.

Lors d'une visite de travail qui l'a conduit dans la wilaya, M. Badaoui, accompagné du wali de Boumerdès, Amine Benmalek, a inauguré deux sièges de sûreté urbaine extérieure dans les localités de Merzouga et Ben Turkia, relevant de la commune de Boudouaou, ainsi qu'un célibatorium au sein de la sûreté urbaine extérieure de la commune d'Ouled Hedadj. Selon la fiche de réalisation technique du projet, le siège de sûreté urbaine extérieure de Merzouga a constitué d'une enveloppe financière estimée à 44 millions de DA, et les travaux ont duré 24 mois. Cette structure comprend 12 bureaux et toutes les installations nécessaires pour faciliter les conditions de travail des agents de police, améliorer l'accueil des citoyens et optimiser les services qui leur sont fournis. De même, une enveloppe financière de 100 millions de DA a été accordée au siège de la sûreté urbaine extérieure de Ben Turkia, qui a été réalisée en 23 mois et équipée de tous les moyens et installations nécessaires à ce type de structures sécuritaires. Quant au célibatorium pertinent de la sûreté urbaine extérieure de la commune d'Ouled Hedadj, il a été réalisé sur une superficie de 2.000 m2 et peut accueillir 64 lits. Selon la fiche technique du projet, son coût de réalisation s'est élevé à 75 millions de DA et les travaux ont duré 19 mois.

LOI DE FINANCES POUR 2027

Merad prône l'optimisation des budgets

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, a indiqué, samedi à Alger, que le secteur accorde la priorité à "l'optimisation de l'emploi des crédits qui lui sont proposés" dans le projet de loi de finances (PLF) 2027 et au renforcement du suivi des programmes et projets au niveau local.

Présentant un exposé devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacré au budget sectoriel, dans le cadre de l'examen du PLF 2027, M. Merad a précisé que "le secteur est soucieux de permettre aux collectivités locales d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions, de manière à obtenir des résultats concrets ayant un impact positif sur les conditions de vie des citoyens".

Dans le PLF 2027, le budget du secteur s'élève à "1.562,5 milliards de DA en autorisations d'engagement et à 1.557,4 milliards de DA en crédits de paiement", at-il fait savoir, ajoutant que "les recettes fiscales destinées aux collectivités locales au titre de l'exercice 2027 sont estimées à 646,23 milliards de DA, contre 608,14 milliards de DA en 2026, soit une hausse de 38,09 milliards de DA". Concernant les priorités du secteur, le ministre d'Etat a cité, entre autres, "le soutien aux collectivités locales et au développement de proximité, la poursuite de l'achèvement de l'organisation territoriale, le renforcement du rôle du wali dans la mise en œuvre de l'investissement public et l'amélioration du suivi des programmes et projets, ainsi que la modernisation de l'administration et l'accélération de



la transformation numérique". S'agissant du renforcement du rôle du wali dans la mise en œuvre de l'investissement public et l'amélioration du suivi des programmes et projets, M. Merad a évoqué "l'élargissement du champ de compétence du wali en matière d'exécution de l'investissement public, en lui permettant de superviser la de tout programme spécifique décidé en Conseil des ministres, au lieu de limiter ses prérogatives aux programmes complémentaires de développement au profit des wilayas".

Il a, par là même, fait état d'un programme de soutien aux collectivités locales, qui, at-il dit, "occupent une place importante dans le budget du secteur, au vu de leurs responsabilités directes dans la prise en charge des besoins quotidiens des citoyens, la gestion des services publics et la mise en œuvre des programmes de développement local", rappelant que les crédits proposés à cet effet "s'élèvent à 675,6 milliards de DA, soit une augmentation

de 16,6 milliards de DA, correspondant à 2,39 %, par rapport à 2026".

Concernant la Sûreté nationale, les crédits proposés s'élèvent à "616,6 milliards de DA en autorisations d'engagement et à 623,3 milliards de DA en crédits de paiement, visant à renforcer la couverture sécurisée, à protéger les personnes et les biens et à accompagner les nouveaux défis, dont une enveloppe de 2,75 milliards de DA en autorisations d'engagement et de 513 millions de DA en crédits de paiement a été consentie aux 11 nouvelles wilayas, en vue de renforcer la couverture sécuritaire à travers les différentes régions du pays".

Un programme d'urgence

Pour ce qui est de la Protection civile, le ministre a souligné que ce corps revêt "une importance stratégique dans le dispositif de prévention et d'intervention, notamment

face aux incendies de forêt et aux différents risques majeurs", précisant que les crédits financiers proposés seront consacrés à "la mise en œuvre du programme d'urgence décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit du corps de la Protection civile, prévoyant la révision de son statut particulier et de son régime indemnitaire, en plus d'un plan d'urgence pour le recrutement et le renforcement des unités, des moyens et équipements des nécessaires".

A cet effet, "132,86 milliards de DA en autorisations d'engagement et 118,6 milliards de DA en crédits de paiement sont proposés", dont "839 millions de DA en autorisations d'engagement et 280 millions de DA en crédits de paiement destinés aux 11 nouvelles wilayas pour la réalisation des sièges des directions de wilaya de la Protection civile", at-il ajouté.

Au terme de sa présentation, M. Merad a précisé que le projet de budget du secteur de l'Intérieur et des Collectivités locales pour 2027 "reflète l'importance des responsabilités qui lui sont développées et traduit la priorité accordée à l'amélioration de la gestion locale et au renforcement du développement et de l'investissement public".

Il a conclu en indiquant que 2027 revêt une "importance particulière", au regard de l'échéance électorale prévue le 28 novembre prochain et ce qui en découlera en termes de renouvellement des Assemblées populaires communales et des Assemblées populaires de wilayas, appelées à "jouer un rôle actif dans la définition des priorités en matière de développement local" et à "relayer les préoccupations des citoyens".

DÉCÈS DU MOUDJAHID MOHAMED ALI HAROUN

Le président Tebboune présente ses condoléances

R. N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a exprimé, samedi, ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du moudjahid et ancien membre du Haut Comité d'Etat, Mohamed Ali Haroun, décédé à l'âge de 99 ans.

"C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction que j'ai appris le décès du moudjahid Mohamed Ali Haroun, un des premiers militants et responsables de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN), où il a assumé diverses fonctions liées aux aspects politiques et médiatiques, parallèlement à son engagement dans l'action diplomatique et dans le financement de la glorieuse Ré-

volution de libération", lit-on dans le message de condoléances.

"Interlocuteur d'une rare élégance intellectuelle, auteur témoin d'importants événements, éminent juriste et grand avocat ayant défendu les détenus et les militants algériens devant les tribunaux français, le reste défunt dans l'histoire pour son engagement national, depuis son élection dans l'Assemblée nationale constituante, et pour son parcours d'homme d'Etat, en qualité de ministre et de membre du Haut Comité d'Etat", a poursuivi le président de la République.

"Alors que nous faisons nos adieux au regretté moudjahid Mohamed Ali Haroun, je vous présente, ainsi qu'à toutes ses sœurs moudjahidate et à tous ses frères moudjahidine, mes sincères condoléances, vous assurant de ma profonde compassion



et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de vous prêter pa-

tience et réconfort. +A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons+", conclut le président de la République.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

La société "Tirsam" va produire des voitures

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu samedi une délégation de la société "Tirsam", spécialisée dans la fabrication de véhicules et d'équipements industriels et agricoles, qui mène des "négociations avec des constructeurs mondiaux en vue d'établir un partenariat pour développer une industrie intégrée de véhicules touristiques", indique un communiqué du ministère.

La rencontre a été consacrée, selon le communiqué, à l'examen de l'état d'avancement du projet d'investissement actuel de la société et du taux d'intégration locale réalisé, ainsi qu'à "l'étude de la possibilité d'élargir le projet pour inclure la production de véhicules touristiques, ou de lancer un nouveau projet d'investissement indépendant dans ce domaine".

Dans ce contexte, la société mène des "né-

gociations avec des constructeurs mondiaux en vue d'établir un partenariat pour développer une industrie intégrée de voitures touristiques", précise la même source.

Lors de cette rencontre, le ministre a souligné l'importance d'augmenter le taux d'intégration locale et de renforcer le réseau national de sous-traitance, de manière à soutenir l'industrie nationale et à contribuer à la réduction de la facture des importations.

AIR ALGÉRIE

Cinq nouvelles lignes internationales vers l'Afrique et l'Asie

Le Groupe Air Algérie a annoncé, samedi dans un communiqué, le lancement, dès dimanche, de 5 nouvelles lignes internationales vers l'Afrique et l'Asie, dans le cadre du développement de son réseau international et du renforcement de la connectivité aérienne.

Il s'agit de 4 nouvelles destinations vers les pays africains, à savoir Conakry (25 octobre), Brazzaville et Lagos (26 octobre) et Tripoli (28 octobre).

"L'ouverture de ces liaisons vient renforcer le maillage du réseau aérien du Groupe sur le continent africain et accompagner l'ouverture de l'Algérie sur son environnement continental, en élargissant les possibilités de déplacement, en développant les perspectives d'échanges économiques et commerciaux et en consolidant les liens avec les pays africains", ajoute la même source.

Sur le plan asiatique, l'ouverture de la liaison Alger-Shanghai vient étendre la desserte

du marché chinois par le Groupe, en complément des liaisons vers Pékin et Guangzhou.

Cette nouvelle desserte porte à trois le nombre de villes chinoises desservies par le Groupe Air Algérie, offre des possibilités supplémentaires de déplacement vers l'un des principaux pôles économiques et commerciaux de la Chine, et ouvre des perspectives plus larges pour les échanges et les activités économiques entre les deux pays, souligne le communiqué.

SALON DE LA PHARMACIE ET DE LA PARAPHARMACIE

Une douzaine de conventions de partenariat signées

Une douzaine de conventions de partenariat ont été signées lors de la 10e édition du Salon de la pharmacie et de la parapharmacie (Pharmex-2026), clôturée samedi à Oran, a-t-on avisé auprès du commissaire de l'événement.

Ces conventions ont été signées par des laboratoires algériens avec d'autres laboratoires tunisiens, mauritaniens et jordaniens, dans le but de renforcer la coopération et de développer des projets communs dans les domaines de la pharmacie et de la paraphar-

macie, a indiqué à l'APS le Dr Yassar Bador.

Il a souligné que cette édition avait connu un franc succès, attirant plus de 3.500 visiteurs, dont 80 % de professionnels, venus découvrir les potentialités du secteur ainsi que ses dernières nouveautés.

"Notre objectif principal était de réunir les professionnels de la pharmacie et de la parapharmacie pour discuter de leurs préoccupations, mais aussi pour nouer des relations de partenariat avec d'autres acteurs

du domaine, en Algérie et à l'étranger", a-t-il précisé. Cette manifestation a rassemblé, pendant trois jours, plus de 100 exposants du secteur pharmaceutique et parapharmaceutique, dont des laboratoires, distributeurs, pharmaciens d'officine, médecins, étudiants en médecine et en pharmacie, ainsi que des prestataires de services spécialisés dans les logiciels, l'édition et les référentiels de médicaments, autour du thème "L'intelligence artificielle centrale sur le patient et le pharmacien".

EDITO

L'héritage d'Ali Haroun : un siècle au service de la patrie

Wassila. B

Le décès d'Ali Haroun, à l'âge de 99 ans, marque la fin d'une génération de militants qui ont écrit, souvent dans l'ombre et le sacrifice, les pages les plus décisives de l'histoire algérienne. Dernier survivant du Haut Comité d'Etat, il fut surtout un acteur de la première heure de la guerre de libération nationale, ayant rejoint le FLN dès le 1er novembre 1954. Son engagement au sein de la Fédération de France, où il assumait des responsabilités politiques et médiatiques, témoigne d'une intelligence stratégique mise au service d'une cause qu'il n'a jamais trahie.

Au-delà de son parcours militant, Ali Haroun incarne une figure rare : celle du juriste et de l'avocat qui a défendu les détenus et les militants algériens devant les tribunaux français, alliant la rigueur du droit à la flamme de la conviction. Élu à la première Assemblée constituante après l'indépendance, puis ministre délégué aux droits de l'homme en 1991, il n'a cessé de croire que la dignité et la justice étaient les fondements d'un État véritablement souverain. Son passage au HCE, dans une période de transition douloureuse, fut celui d'un homme de dialogue et de tempérance, conscient de la fragilité des institutions et de la nécessité de préserver l'unité nationale.

Les hommages, à commencer par celui du président Abdelmadjid Tebboune, saluent unanimement « l'interlocuteur d'une rare élégance intellectuelle » et « l'auteur témoin d'importants événements ». Mais derrière les mots officiels se dessine la silhouette d'un homme qui a traversé près d'un siècle sans jamais renier ses idéaux, et dont la parole constante fut celle de la mémoire. Ali Haroun était de ceux qui rappelaient que l'histoire ne se réduit pas aux dates et aux institutions, mais qu'elle est faite d'hommes et de femmes dont la vie entière est un engagement.

En ces jours de deuil, l'Algérie perd un témoin, mais elle gagne un héritage. L'œuvre d'Ali Haroun ne se mesure pas seulement à ses fonctions, mais à la constance de son combat pour la liberté, la justice et la dignité. Puisse la nation se souvenir de lui comme d'un passeur de mémoire, et puisse son exemple inspirer ceux qui, aujourd'hui encore, croient que le service de la patrie exige autant de courage que de lucidité. À Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.

PARLEMENT ARABE

Le Saoudien Saad ben Slaib Al-Otaibi élu président



Le député saoudien Saad bin Salib Al-Otaibi a été élu président du Parlement arabe pour un mandat de deux ans.

Selon une publication sur le compte officiel du Parlement arabe sur les réseaux sociaux, le député Saad Al-Otaibi a été élu, à l'issue de la séance procédurale consacrée à l'élection du président de cette instance, de ses vice-présidents et des

présidents des commissions permanentes.

Le Parlement arabe a indiqué que cette élection intervient à l'ouverture de la troisième session de la quatrième législature.

A la suite de son élection, M. Al-Otaibi a pris ses fonctions en présidant la séance procédurale consacrée à l'élection des vice-présidents du Parlement et des présidents des commissions permanentes.

SAHARA OCCIDENTAL:

Report au 13 novembre du procès des quatre étudiants sahraouis à Rabat

Le procès des quatre étudiants sahraouis, connus sous le nom du "groupe du 12 octobre", devant le tribunal de première instance de Rabat, a été reporté pour la deuxième fois consécutive, au 13 novembre prochain, a indiqué la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines.

Dans un communiqué publié vendredi, la Ligue a fait état d'un important dispositif sécuritaire déployé aux abords du tribunal et décrétant l'interdiction des camarades des étudiants et autres militants des droits de l'homme d'assister à l'audience. Il s'agit d'Ibrahim Babit, de Salah Eddine Sabbar, de Mohamed Lemrabet et d'El Hossein Chihab, arrêtés le 12 octobre courant alors qu'ils participaient à un rassemblement pacifique devant l'administration pénitentiaire marocaine à Rabat, à l'appel des familles des prisonniers civils sahraouis du groupe de

Gdeim Izik en grève de la faim, selon la même source.

La Ligue a affirmé que ces arrestations étaient entachées de « graves irrégularités procédurales et juridiques ». Elle a également souligné que les poursuites engagées contre les quatre étudiants s'inscrivaient dans un contexte de ciblage des étudiants sahraouis en raison de leurs activités syndicales et de défense des droits humains au sein des universités marocaines. La Ligue a, par ailleurs, dénoncé « les arrestations arbitraires et l'instrumentalisation de la justice à des fins de représailles politiques », appelant à la libération immédiate et inconditionnelle des quatre étudiants. Elle a, enfin, exhorté la communauté internationale et les mécanismes des Nations unies chargés des droits de l'homme à intervenir en faveur de leur libération et à œuvrer pour mettre fin aux violations visant, selon elle, les prisonniers et détenus sahraouis.

CRISE MIGRATOIRE À CEUTA

Les services marocains auraient disposé d'informations préalables

Les services de sécurité marocains étaient au courant des préparatifs d'une opération migratoire massive vers Ceuta et de la diffusion d'appels sur les réseaux sociaux incitant à une entrée collective dans la ville espagnole, selon un rapport du Centre national de renseignement espagnol (CNI), cité vendredi par des médias.

Le document, transmis à la justice espagnole, confirme que le Makhzen avait été alerté avant l'afflux massif de migrants survenu les 30 et 31 juillet derniers, ont indiqué les mêmes sources.

Selon le rapport du CNI, les services de renseignement espagnols avaient notamment informé leurs homologues marocains de la circulation d'appels sur les réseaux sociaux encourageant des milliers de personnes à rejoindre Ceuta.

Le CNI fait également état d'une "attitude passive" des forces de sécurité marocaines lors de ces événements, marqués par un afflux important de migrants vers la ville,



notamment par voie maritime.

Les services espagnols avaient prévu, le 29 juillet, une alerte urgente à leurs homologues marocains, notamment à la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) et à la Direction générale des études et de la documentation (DGED), concernant les appels à des passages massifs vers Ceuta.

Ces révélations interviennent dans le cadre d'une enquête judiciaire espagnole visant à déterminer les cir-

constances de cette crise migratoire et à identifier les éventuels acteurs ayant planifié, coordonné ou financé l'opération.

Le rapport du CNI apporte de nouveaux éléments sur le degré d'information des autorités marocaines avant les événements. L'afflux des 30 et 31 juillet avait provoqué une crise importante à Ceuta, les autorités espagnoles cherchant depuis à établir les responsabilités dans le déroulement de ces événements.

PHILIPPINES

Un accident d'avions militaires coûte la vie à quatre pilotes

Quatre pilotes de l'armée de l'air philippine ont trouvé la mort vendredi après que deux avions SF-260 se sont écrasés lors d'un vol d'entraînement dans la province de Batangas, dans le nord des Philippines, a confirmé samedi l'armée de l'air. L'armée a indiqué que les deux appareils s'étaient écrasés près d'une base aérienne de Lipa City vendredi vers 15H51, heure locale. L'armée de l'air a temporairement immobilisé au sol tous ses appareils SF-260 afin d'enquêter sur les causes de l'accident. Le SF-260 est un avion léger utilisé pour la formation des pilotes. Le 20 mai dernier, un SF-260 s'est écrasé dans la province montagneuse de Benguet, dans le nord des Philippines, provoquant la mort de deux pilotes.

MEXIQUE

Des suspects interpellés après un attentat à la voiture piégée

Les autorités mexicaines ont annoncé vendredi l'arrestation de trois individus accusés d'un inhabituel attentat à la voiture piégée qui avait tué six personnes en décembre dernier dans un Etat de l'ouest du Mexique. L'attaque avait visé le bâtiment de la police communautaire d'une localité du Michoacan, Etat connu pour ses productions d'avocat que se disputent des groupes criminels qui extorquent les producteurs. Les trois individus ont été arrêtés dans l'Etat voisin du Colima, où des agents de la Marine, de la police et du parquet général ont également saisi des armes, des équipements de communication et de la propagande du cartel.

TEMPÊTE AUSTEN EN FRANCE

242.000 foyers sans électricité

Plus de 240.000 foyers sont encore touchés par des coupures d'électricité après le passage de la tempête Austen qui a traversé l'ouest et le nord de la France vendredi et qui poursuit actuellement sa route vers le Benelux, occasionnant d'importantes perturbations de transports. A 16H00 GMT vendredi, 242.000 foyers étaient toujours privés d'électricité dans une grande partie nord-ouest du pays, selon le dernier bilan de l'opérateur Enedis. Plusieurs blessés légers ont été pris en charge par les services de secours depuis le début d'Austen, la première tempête automnale de l'année qui a débuté dans la nuit de jeudi à vendredi. Un homme est décédé d'un arrêt cardio-respiratoire vendredi dans la Manche après le passage de la tempête, "conséquence indirecte", alors qu'il sciait un tronc d'arbre tombé dans sa cour, a annoncé la préfecture. Les vents violents ont provoqué des dégâts matériels et des chutes d'arbres, perturbant le trafic routier, aérien et ferroviaire. Le trafic aérien est perturbé dans les aéroports parisiens de Roissy-Charles de Gaulle et d'Orly, ainsi que de Nantes (ouest), avec des "retards" et des "annulations de vols" jusqu'en fin de journée, a alerté le ministre des Transports Philippe Tabarot. Le transport ferroviaire a également été perturbé dans l'ouest et le nord du pays, ainsi qu'en région parisienne. La tempête transite actuellement "sur le Benelux", observe Météo-France. En Belgique, les intempéries ont provoqué des chutes d'arbres qui ont blessé quatre personnes à Bruxelles et ont provoqué des perturbations sur plusieurs axes ferroviaires et autoroutiers. La tempête Austen a également balayé le sud de l'Angleterre, avec des rafales enregistrées à plus de 120 km/h, dans les îles Scilly, au large des Cornouailles. A 17H00 locales (16H00 GMT), 15.000 foyers étaient sans électricité, selon l'opérateur du réseau de distribution d'électricité dans le sud-ouest de l'Angleterre, National Grid. A Brighton, une partie de l'ossature de l'ancienne jetée ouest de la ville balnéaire, inutilisée depuis un incendie en 2003, s'est effondrée vendredi, selon des vidéos publiées sur les réseaux sociaux.

MONDIAUX-2026

Kaylia Nemour sacrée championne du monde aux barres asymétriques



La gymnaste algérienne Kaylia Nemour a conservé son titre de championne du monde aux barres asymétriques, en remportant la médaille d'or avec une excellente note de 15,333 points, samedi à Rotterdam (Pays-Bas), à

l'occasion des Championnats du monde 2026 de gymnastique artistique.

La championne olympique des Jeux de Paris-2024 a dominé la finale grâce à une prestation de haut niveau, obtenant 7 000 points en difficulté et 8 333 points

à l'exécution, pour un total de 15 333 points.

L'Allemande Helene Kevric a pris la deuxième place avec 14,833 points, devant l'Américaine Skye Blakely, médaillée de bronze avec 14,600 points.

Agée de 19 ans, Nemour confirme ainsi sa place parmi les meilleures gymnastes mondiales en conservant la couronne conquise lors des Mondiaux-2025 à Jakarta. Ce nouveau sacre vient enrichir un palmarès déjà marqué par son titre olympique à Paris, sa médaille d'argent aux Mondiaux d'Anvers en 2023 et plusieurs podiums en Coupes du monde. Cette nouvelle consécration confirme également le rayonnement de la jeune championne algérienne sur la scène internationale, où ses performances constituent une source d'inspiration pour de nombreuses jeunes

gymnastes en Afrique et dans le monde arabe.

Pour rappel, Kaylia Nemour avait terminé à la quatrième place du concours général, vendredi, avec un total de 54 998 points.

La gymnaste algérienne disputera dimanche sa troisième et dernière finale de ces Mondiaux de Rotterdam, au concours de la poutre, avec l'ambition de conclure sa participation sur une nouvelle performance de premier plan. Sur le plan collectif, l'équipe nationale féminine algérienne, qui a signé une participation historique à cette compétition, avait terminé à la 20e place avec un total de 151 996 points. Six athlètes algériens ont participé aux Mondiaux de gymnastique artistique : Adam Cogat, Djenna Laroui, Louna H'Mames Moallic, Sihem Hamidi, Lena Khenoun et donc Kaylia Nemour.

MONDIAUX U19
DE BOXE

Belhaïdouche et Kainan dans le dernier carré

La boxe algérienne a assuré deux médailles historiques aux Championnats du monde U19 de World Boxing, suite à la qualification de Riadh Belhaïdouche (-50 kg) et Hanane Kainan (-70 kg) pour les demi-finales, lors des quarts de finale disputés vendredi au Centre sportif méditerranéen de Budva (Monténégro).

Dans la catégorie des moins de 50 kg, le jeune Riadh Belhaïdouche a poursuivi son parcours magistral en s'imposant aux points face au Mexicain Gael Rivas (3-2), validant ainsi son billet pour le carré d'as et s'assurant, au minimum, une médaille de bronze mondiale. Côté féminin, Hanane Kainan (-70 kg) a fait sensation en dominant largement la Kazakhe Kamila Ospanova. Nettement supérieure, l'Algérienne a poussé l'arbitre à arrêter le combat au troisième round, s'offrant une qualification éclatante pour les demi-finales et la deuxième médaille garantie pour le noble art algérien.

En demi-finales prévues dimanche, Belhaïdouche affrontera l'Ecosais Aaron Sarwar. Ce dernier est un adversaire de taille, déjà médaillé de bronze aux Championnats d'Europe U19 cette année, et qui s'est qualifié en battant de justesse le boxeur kazakhe Adil Askabay (3-2) en quart de finale. De son côté, Hanane Kainan fera face à la redoutable anglaise John-Joe Carrigan pour une place en grande finale mondiale.

=Besma Bahri (-57 kg) et Ismaïl Sahraoui (-60 kg) en quarts de finale= Dans la catégorie des moins de 60 kg, le jeune Ismaïl Sahraoui a signé un véritable exploit en s'imposant avec autorité (4-1) face au redoutable Américain David Areta, vice-champion du monde en titre. Grâce à une stratégie parfaitement maîtrisée, le pugiliste algérien a validé son billet pour le Top 8 mondial, confirmant sa montée en puissance depuis le début du tournoi. L'Algérien affrontera en quarts de finale prévu ce samedi l'Irlandais Kalib Walshe pour une place sur le podium mondial.

Côté féminin, la boxeuse Besma Bahri (-57 kg) a poursuivi son parcours sans faute au Centre sportif méditerranéen. Dominante de bout en bout, elle a également décroché son ticket pour les quarts de finale, rejoignant ainsi le contingent algérien en lice pour les places sur le podium.

L'Algérienne croquera les gants en demi-finales prévues ce samedi avec la Tunisienne Alma Zaara. Pour rappel, la sélection nationale participe à ce rendez-vous planétaire avec un effectif de 14 athlètes (9 garçons et 5 filles), encadrés par l'entraîneur national Ibrahim Bourenane, dans une édition qui réunit plus de 550 boxeurs issus de 75 pays.

FOOTBALL

Les U17 algériens en stage à Tlemcen

Le sélectionneur national des moins de 17 ans (U17), Amine Ghimou, a convoqué 23 joueurs pour le stage de préparation de la sélection algérienne, prévu du 23 au 1er novembre au Centre technique régional de Tlemcen, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Cette nouvelle étape de préparation s'inscrit dans le cadre des préparatifs des "Verts" en vue de la phase finale de la Coupe du monde U17 de la FIFA, prévue du 19 novembre au 13 décembre prochain au Qatar.

Les cadets algériens ont décroché leur qualification pour le Mondial-2026 après avoir atteint les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), disputée en mai dernier. Au Qatar, l'Algérie évolue dans le groupe J en compagnie des Etats-Unis, du Chili et du Monténégro. Elle débute la compétition face au Chili, le 21 novembre à 14h30 (heure algérienne), avant de donner la réplique au Monténégro, le 24 novembre à la même heure, puis aux Etats-Unis, le 27 novembre à 16h00. L'édition 2026 du Mondial U17 réunira 48 sélections réparties en 12 groupes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les huit meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les seizièmes de finale.

Liste des joueurs convoqués :

Gardiens : Nazim Benmedjdoub (Paradou AC), Nazim Benkaidia (CS Constantine), Lounas Mohamed Rayane (USM Alger)

Défenseurs : Mahmoud Noubli (Paradou AC), Ayoub Dahmas (USM Alger), Dahmas Ayoub (USM Alger), Bouhadjela Yasser Noureddine (O Akbou), Youcef Achira Zakaria (ASO Chlef), Gacem Abbas (ASO Chlef), Chikhaoui Nabil (JS El Biar), Mekkaoui Ilyes (Volendam FC), Seriket Haroun Aaroun (FC Bâle).

Milieux : Derbah Aymen (ES Ben Aknoun), Kebir Iyad (O Akbou), Zaoui Abderrahmane (JS Kabylie), Abdellah Abdelkader (Paradou AC), Daaou Bilal (Eintracht Francfort), Zidane Rayane Wassil (Bayer Leverkusen), Benkhat Abd-Ilah Ramy (OGC Nice).

Attaquants : Akbach Mohamed Tahar (USM Alger), Touali Khalil (O Akbou), Kaddouri Sid Ali (Paradou AC), Abed Yacine (Paradou AC), Zaidi Melwane (FC Bâle).

MC ORAN

une défense qui rassure, une attaque qui inquiète

Le MC Oran a obtenu, vendredi, un match nul vierge (0-0) sur le terrain de la JS El Biar, pour le compte de la septième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, demeurant la seule équipe à n'avoir encaissé aucun mais lors de ses six premiers matchs de la saison 2026-2027.

Cette solidité défensive a permis aux "Hamraoua" de rester invaincus et de s'installer provisoirement en tête du classement, avec un match en retard face au champion des trois dernières saisons, le MC Alger, prévu le 4 novembre prochain au stade "Ali Ammar dit Ali La-Pointe" de Douéra (Alger).

La performance défensive du MCO constitue ainsi l'un des principaux points positifs de son début de saison, notamment

grâce à la rigueur de son arrière-garde et aux prestations du gardien de but, Mustapha Zeghba. Toutefois, si les Oranais peuvent se réjouir de leur invincibilité, leur rendement offensif demeure en deçà des attentes.

Avec seulement cinq buts inscrits en six matches, soit une moyenne inférieure à un but par rencontre, l'efficacité devant les cages adverses constitue un chantier prioritaire pour le staff technique, dirigé par Si Tahar Cherif El Ouezzani. Ce bilan offensif contraste avec les traditions de jeu et les ambitions du club phare de l'Ouest algérien, habitué à proposer un football porté vers l'attaque, estiment les observateurs.

Un constat partagé par l'entraîneur du MCO, qui reconnaît les insuffisances de son équipe dans le secteur offensif et assure



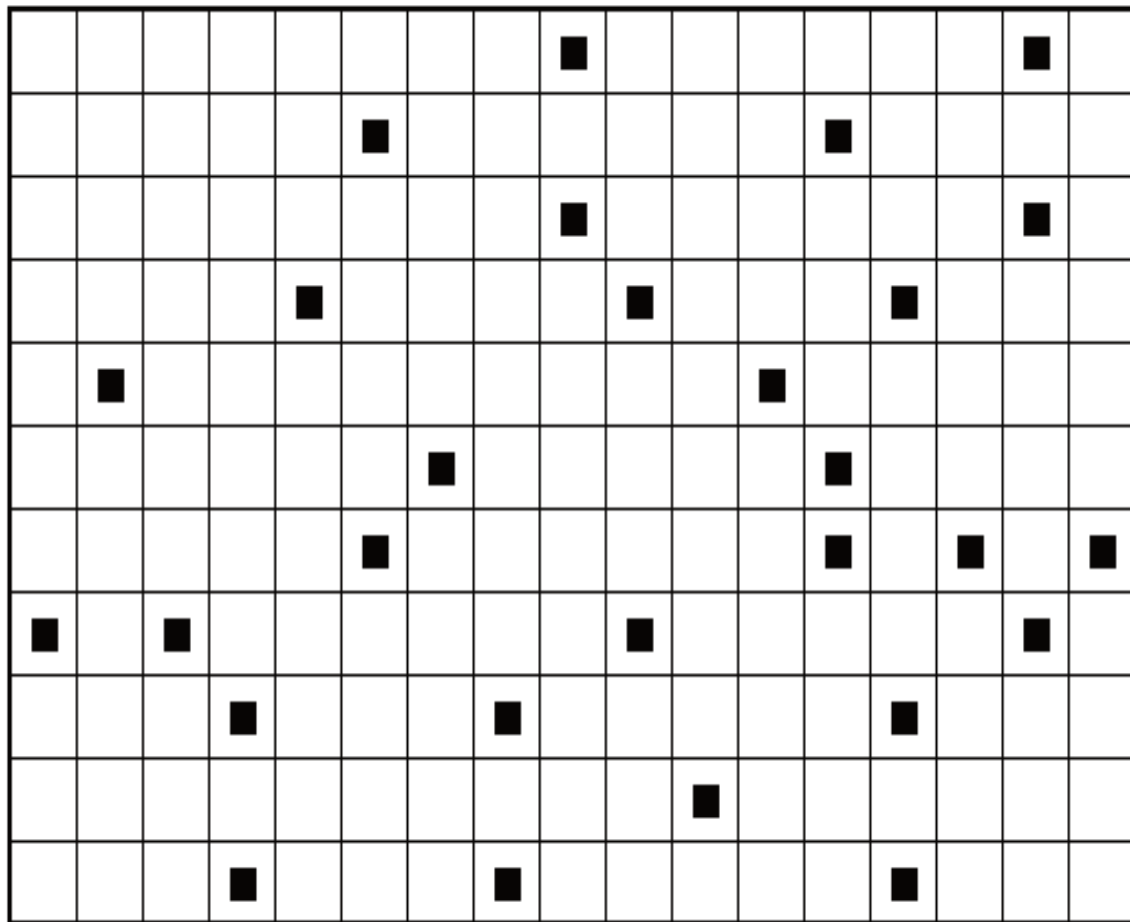
que des correctifs seront apportés afin d'améliorer l'efficacité devant les buts adverses. Cherif El Ouezzani entend ainsi combler ces lacunes tout en préservant l'équilibre défensif qui constitue, jusqu'à présent, l'un des principaux atouts de sa formation.

A l'approche des prochaines échéances,

le MC Oran devra donc trouver la bonne formule, afin de consolider sa position en haut du classement et de préserver ses chances de jouer les premiers rôles cette saison.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -	- 9 -
ANA	AIRE	AIMES	AMPLES	LESINER	AGNELLES	ILLISIBLE
ANE	AREU	IRAIS	ANISEE	LOBBIES	BERNERAI	MALMENERA
API	BURE	LIERA	ELEVES	MARRIES	EBRIETES	
ENA	ETRE	ORAGE	EPELES		LAMANTIN	
ETE	ITOU	ORINS	ERIGER		NUIRIONS	- 10 -
EVE	MIRE	RIEUR	PISTON			HONNETETES
LIS	NOTA	SENSE	RUINAI			
MUA	OREE	SISES	SASSER			
NEE	PIEU	TUANT	SEINES			
NOM	RAGE		SINISE			
OHE	RAIS		TENTAS			

OTA TRES

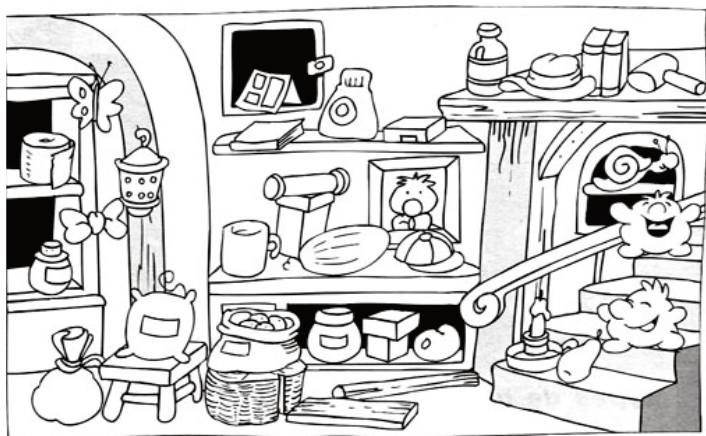
PET VASE

Jeux des 7 Terres

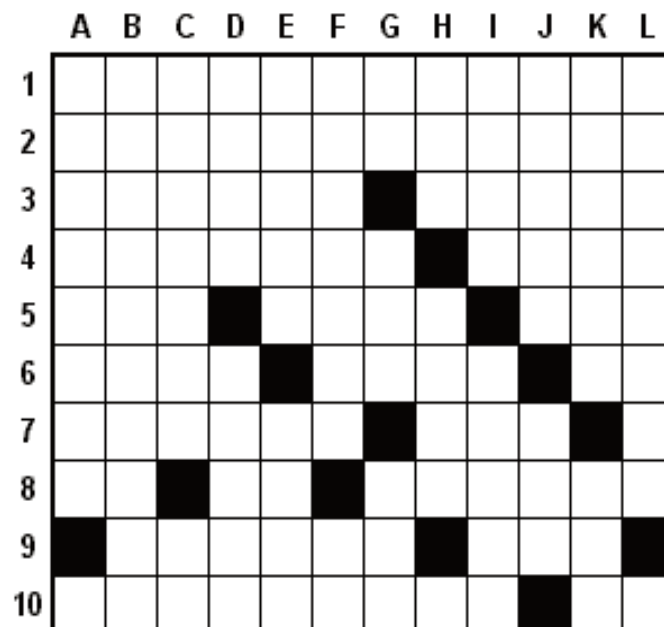
VENTAS
evinettes

Qu'est ce qui est vert et devient rouge quand on appuie dessus ?

Réponse : un bouton d'ascenseur



Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Représenter de manière exemplaire
- 2 - Contraire aux habitudes
- 3 - Note ratée - Potentat orientaux
- 4 - Exécutant fantaisiste - Profession
- 5 - Emission gazeuse - Plan incliné pour une baleine - Cri de bricoleur
- 6 - Pénible - Table parfois sanglante - Métal 38
- 7 - Amphithéâtres romains - Parties basses des voiles
- 8 - Négation - Drame pour la geisha - Reste de moisson
- 9 - Trop utilisés - Surgis
- 10- Equilibres - A payer

Verticalement

A - Cépage de vin muscat
B - Eprises
C - Punaise d'eau - Il vaut bien le césium
D - Style vocal très jazzy - Os
E - Terres brunes - Dieu de la bise
F - Concrétions des grands fonds - Coordination
G - Vétu comme un ver - Pouffe - Existe
H - Congé d'officiant - Quitte sa région
I - Pétune - Relations
J - Parodia - Se donne du mal
K - Eclaircissais - Drogue dure
L - Ferraille de légionnaire

Sudoku

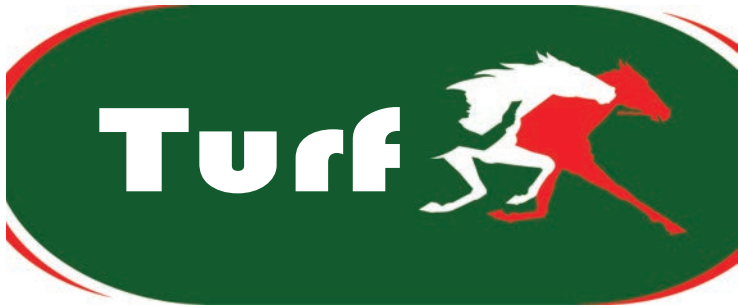
	1		5		3	9	8	6
	5			4			3	7
	8	3	9	6	2	1	4	5
3	7	8	4	5	1	6	2	9
					6			3
2			8	3	9			
5	2		3	9	7		6	8
	3	7		1		5	9	2
9			2	8		3		

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

S	T	N	A	R	C		S	E	R	M
S	S				O	S		E	N	U
S	G	E	R	S				L	V	L
U		L	O	I	S	A	I	R	L	L
E				L	A	S	I	U	E	L
E	L	L	E	R		E	S	O	B	
S			E	U	R	E			A	N
U	E			A	N	T	S	E	R	A
A			E	R	A		N	A	L	I
N	A	T	I	O		P	E	R	P	E
L	J	K	F	G	H	I	A	B	C	D

7	4	8	2	5	3	6	9	1
9	3	1	7	6	4	2	8	5
2	5	6	1	4	2	7	3	9
1	7	5	3	8	6	4	9	2
8	9	3	5	7	1	2	6	4
4	6	2	9	3	5	7	1	8
3	2	6	8	4	9	5	7	1
5	8	3	2	1	6	4	9	7
6	1	4	5	9	3	8	2	7



Hippodrome Guirri Aissa Ben Saker de Barika

Journée N° 209

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique Paris Tierce & Quinté

1 - GOLF D'HEM

K. RAHMOUNE 57 kg
03-08-2025 1.200 m 1er 1'24"
K. RAHMOUNE 57 kg 14 pts
19-12-2025 1.600 m 3ème
K. RAHMOUNE 57 kg 12 pts
01-01-2026 1.800 m 10ème
A. ATTIA 58 kg 17 pts
13-01-2026 1.400 m 3ème
K. RAHMOUNE 56 kg 12 pts
10-09-2026 1.500 m 1er T.N.C
K. RAHMOUNE 55 kg 14 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles.
Conclusion : Une priorité.

2 - HORR D'HEM

T. LAZREG 57 kg
22-02-2026 1.200 m 5ème
A. LECHHEB 56 kg 12 pts
18-08-2026 1.100 m 1er T.N.C
AB. AIDA 54 kg 12 pts
12-09-2026 1.300 m 3ème
AB. AIDA 56 kg 12 pts
19-09-2026 1.500 m 4ème
AB. AIDA 56 kg 12 pts
26-09-2026 1.600 m 1er T.N.C
AB. AIDA 55 kg 10 pts
Il est à retenir en très bonne place dans un parcours qui lui convient.
Conclusion : Une priorité.

3 - MAOUAL EL BASRA

B. BERRAH 57 kg
25-03-2026 1.700 m 4ème
O. CHEBBAH 57 kg 12 pts
29-04-2026 1.700 m 6ème
B. BERRAH 57 kg 12 pts
23-09-2026 1.300 m 3ème
B. BERRAH 55 kg 12 pts
30-09-2026 1.600 m 2ème
B. BERRAH 56 kg 12 pts
14-10-2026 1.300 m 2ème
B. BERRAH 55 kg 12 pts
Ses derniers accessits lui donnent une chance logique avec Berrah.
Conclusion : Une priorité.

4 - VITATUNE

SH. BENYETTOU 56 kg
11-01-2026 1.000 m 1ère T.N.C
AP/ Y. CHELLAL 53 kg 13 pts
25-01-2026 1.300 m 13ème
D. BOUBAKRI 53 kg 15 pts
27-02-2026 1.600 m 7ème
AB. AIDA 57 kg 12 pts
09-03-2026 1.300 m 1ère T.N.C
AP/ Y. CHELLAL 53 kg 13 pts
19-04-2026 1.400 m 7ème

AP/ Y. CHELLAL 52 kg 12 pts
Ses chances sont nulles avec SH. Benyettou.
Conclusion : A revoir.

5 - KIROYALE

MS. AIDA 56 kg
28-09-2024 1.800 m 7ème
AZ. ATHMANA 56 kg 11 pts
20-08-2026 1.200 m 2ème
AB. ATALLAH 53 kg 12 pts
27-08-2026 1.300 m 3ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
23-09-2026 1.300 m 1ère T.N.C
MS. AIDA 53 kg 12 pts
30-09-2026 1.600 m 5ème
MS. AIDA 54 kg 12 pts
Elle est à retenir en priorité dans ce genre de course.
Conclusion : Une priorité.

6 - HADETH D'HEM

CH. ATALLAH 56 kg
02-04-2026 1.300 m 7ème
AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg 12 pts
05-04-2026 1.200 m 4ème
AP/ Y. CHELLAL 52,5 kg 12 pts
15-04-2026 1.300 m 2ème
AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg 16 pts
03-05-2026 1.100 m 4ème
AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg 12 pts
23-09-2026 1.300 m 6ème
AB. AIDA 57 kg 12 pts
Le parcours du jour pourrait bien avantager ses chances.
Conclusion : Une priorité.

7 - HOULOUEAT EL MESK

AB. ATALLAH 56 kg
19-04-2026 1.400 m 11ème
B. TARCHAG 55 kg 12 pts
20-08-2026 1.200 m 1ère T.N.C
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
13-09-2026 1.300 m 2ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
26-09-2026 1.600 m 8ème
D. BOUBAKRI 51 kg 10 pts
05-10-2026 1.100 m 2ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit avec AB. Atallah.
Conclusion : Une priorité.

8 - NADJMET ESAHRA

A. KOUAOUCI 56 kg
01-11-2025 1.400 m 9ème
A. KOUAOUCI 55 kg 14 pts
19-11-2025 1.500 m 7ème
A. KOUAOUCI 55 kg 15 pts
18-04-2026 1.100 m 1ère T.N.C

Départ de la première course à 16h - Prix: Shelia pur-sang arabe

Distance : 1.600 mètres - Dotation : 400.000 DA - Paris Tiercé-Quinté-Quadrio A

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
M. BELKORICHI	1 GOLF D'HEM	K. RAHMOUNE	57	3	L. RAHMOUNE
S. DLIH	2 HORR D'HEM	T. LAZREG	57	10	S. HAMIANE
ML. ZAABOUB	3 MAOUAL EL BASRA	B. BERRAH	57	9	B. BERRAH
KH. CHAREF KHO	4 VITATUNE	SH. BENYETTOU	56	1	PROPRIETAIRE
A. AOUSSAT	5 KIROYALE	MS. AIDA	56	12	PROPRIETAIRE
AB. LOUNISSI	6 HADETH D'HEM	CH. ATALLAH	56	6	H. FERHAT
S. SIDI ATMANE	7 HOULOUEAT EL MESK	AB. ATALLAH	56	11	T. KOUAOUCI
AL. KOUAOUCI	8 NADJMET ESAHRA	A. KOUAOUCI	56	8	A. KOUAOUCI
S. SIDI ATHMANE	9 SOROUR EL MESK	S. BENYETTOU	55	7	T. KOUAOUCI
H. DJAIET	10 L'GMIRI	AB. AIDA	54	4	H. FERHAT
T. DLIH	11 OUALOUNDA	O. CHEBBAH	54	5	PROPRIETAIRE
MED. DERBALI	12 GHAZALET ESAHRA	AH. CHAABI	52	2	IB.GRAOUI

Départ de la deuxième course à 16h30 - Prix: Torquia pur-sang anglais N.E.E

Distance : 1.300 mètres - Dotation : 300.000 DA - Paris Quarté-Quadrio B

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
A. SEKIOU	1 HOURI	SH. BENYETTOU	57	8	B. LAHMICI
S. MIDOUNE	2 SABHANA	Y. MOUISSI	57	6	B. LAHMICI
Z. KEDAD	3 MAROUANA TAREVA	M. KEDAD	56	12	PROPRIETAIRE
F. RAS GHORAB	4 ACTEL GALOP	AB. ATALLAH	56	2	PROPRIETAIRE
A. SEKIOU	5 RODRIGO	T. MEGOUCI	56	1	B. LAHMICI
MED. DJEMALI	6 KAYDA	A. KOUAOUCI	55	9	PROPRIETAIRE
SR. GUIRRI	7 NADJMAT EL ROBIA	AB. AIDA	55	5	H. FERHAT
S. HADJI	8 AUROGUITE	T. LAZREG	55	4	PROPRIETAIRE
R. SIDI OTHMANE	9 FAROUZETTE EL FATAH	O. CHEBBAH	54	7	PROPRIETAIRE
AN. GRAOUI	10 AFAK	AH. CHAABI	52	10	PROPRIETAIRE
M. CHOUDER	11 STAIFIA	AF. BENZERGUINE	52	3	EH. CHAABI
R. SIDI OTHMANE	12 IMARAT RUSH	T. KOUAOUCI	52	11	PROPRIETAIRE

A. KOUAOUCI 55 kg 15 pts
13-09-2026 1.300 m 1ère T.N.C
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
30-09-2026 1.600 m 7ème
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir la partie facile sur une longue distance.
Conclusion : A revoir.

9 - SOROUR EL MESK

S. BENYETTOU 55 kg
01-11-2025 1.700 m 1ère T.N.C
S. BENYETTOU 54 kg 14 pts
17-12-2025 1.800 m 1ère T.N.C
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
28-01-2026 1.600 m 1ère T.N.C
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
19-04-2026 1.400 m 1ère T.N.C
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
26-09-2026 1.600 m 2ème
S. BENYETTOU 55 kg 10 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée avec son jockey habituel sur 1.600m.
Conclusion : Une priorité.

10 - L'GMIRI

AB. AIDA 54 kg
24-08-2026 1.000 m 1er T.N.C
AB. AIDA 53 kg 13 pts
07-09-2026 1.100 m 3ème
AB. AIDA 53 kg 12 pts
24-09-2026 1.300 m 1er T.N.C
AB. AIDA 54 kg 12 pts
Il aura une chance pour prétendre à une place sur 1.600m.
Conclusion : Une priorité.

11 - OUALOUNDA

O. CHEBBAH 54 kg
22-02-2026 1.200 m 1ère T.N.C
AB. AIDA 56 kg 12 pts
02-03-2026 1.200 m 6ème
AB. AIDA 55 kg 12 pts
05-04-2026 1.200 m 3ème
AB. AIDA 55 kg 12 pts
19-04-2026 1.400 m 8ème
O. CHEBBAH 55 kg 12 pts
18-10-2026 1.200 m 10ème
AH. CHAABI 53 kg 12 pts
Ses derniers échecs ne lui facilitent

pas la tâche dans ce genre de course sur 1.600m.

Conclusion : A revoir.

12 - GHAZALET ESAHRA

AH. CHAABI 52 kg
16-08-2026 1.100 m 5ème
AH. CHAABI 53 kg 14 pts
24-08-2026 1.000 m 9ème
AH. CHAABI 53 kg 13 pts
30-08-2026 1.000 m 1ère T.N.C
AH. CHAABI 54 kg 13 pts
13-09-2026 1.300 m 4ème
D. BOUBAKRI 55 kg 12 pts
24-09-2026 1.300 m 3ème
AH. CHAABI 56 kg 12 pts
Le parcours du jour ne lui donne aucune chance.
Conclusion : A revoir.



Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de Laghouat
Samedi 24/10/2026

Paris QUARTE-QUINTE
1 - 5 - 2 - 3 - 9
QUARTE
G: 2.700 DA P: 270 DA
QUINTE
G: 5.310 DA P: 100 DA

PRONOSTICS

PARI QUADRIO

Quadrio A 1 - 9 - 5
Quadrio B 1 - 2 - 9

Quadrio A 1 - 9 - 4 - 5
Quadrio B 1 - 9 - 2 - 5

PARI TIERCE

1 - 2 - 9 - 5

Possibilités: 3 - 7

Champ F : 1 - 2 - X

Champ F : 1 - X - 9

Champ F : X - 2 - 9

1 - 9 - 2 - 5 - 3

PARI QUARTE

1 - 9 - 5 - 4 - 6

Possibilité: 8

Champ F : 1 - 9 - 5 - X

Champ F : 1 - 9 - X - 4

Champ D : 1 - 9 - X - X

1 - 9 - 4 - 5 - 6 - 8

PARI QUINTE

1 - 2 - 9 - 5 - 3 - 7

Possibilités: 10 - 6

Champ F : 1 - 2 - 9 - 5 - X

Champ F : 1 - 2 - 9 - X - 3

Champ D : 1 - 2 - 9 - X - X

1 - 9 - 2 - 5 - 3 - 10 - 6